

LES MOBILITÉS
À SAINT-ORENS P. 4-5

1^{ER} SALON EMPLOI
HANDICAP P. 25

RÊVE DE JEUX
P. 26-27

mém'Orens

n° 260 - NOV.-DÉCEMBRE 2021

*Catala : coup d'envoi
d'un projet pour tous
les Saint-Orennais*

P. 9



DOSSIER : UNE VILLE ATTRACTIVE
DANS UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

P. 6-7-8

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr



- 1 Remise des prix du **concours « Les Arts littéraires » de l'ALCA**, qui fêtait en outre son 10^e anniversaire. Marie-Pierre Roudié a obtenu le Prix de l'Édition pour son premier roman « Gabriel » et le Prix de la Ville, offert par la municipalité et remis par Dominique Faure, maire de Saint-Orens, a été attribué à Catherine Korzin pour son œuvre « Saisons, éléments et autres têtes composées ».
- 2 Dominique Faure, Maire de Saint-Orens, et Pablo Neuman, Président du Stade Toulousain Rugby Handisport (STRH), ont signé une **convention de partenariat** : Saint-Orens mettra la Maison des Activités Multidisciplinaires à disposition du STRH pour ses actions sportives et sociales, et le STRH proposera des actions de sensibilisation à destination des écoles de la commune.
- 3 Beau succès pour la **25^e édition du Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** organisé mardi 12 octobre à la Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM) de Saint-Orens. Près de 500 participants sont venus à la rencontre des 90 entreprises présentes au forum.
- 4 Madame le Maire Dominique Faure et Pierre Audoubert, Conseiller délégué, ont remis **un chèque de 705 € à Mado Prévost, Secrétaire Générale du Secours Populaire**, correspondant aux frais d'inscription de la Course des Rivières et des Châteaux.
- 5 À l'occasion du 2^e anniversaire de la mort de **Jacques Michel, chef de chœur de Cant'Orens pendant 30 ans**, Madame le Maire Dominique Faure, David Andrieu, adjoint à la culture et Jacqueline Vergnault, actuelle président de la chorale, ont dévoilé une plaque le 26 octobre devant le liquidambar planté devant Altigone en son honneur.



Faire ensemble

Depuis la rentrée de septembre, la vie reprend progressivement un chemin normal grâce à l'effort de tous et à la vaccination massive. Chacun peut à nouveau profiter des loisirs, des temps familiaux et de conditions de travail plus équilibrantes ou agréables au choix ! Cet effort va permettre à notre pays et à notre économie de finir l'année positivement, et nous placer parmi les pays ayant la plus forte croissance.

Cet effort collectif doit nous encourager. Toutes les initiatives publiques ou privées solidaires allant dans le sens du « faire ensemble » ont permis d'affronter cette crise historique. C'est un enseignement majeur que nous devons retenir.

À l'échelle de la commune, nous souhaitons poursuivre cette dynamique en encourageant les associations à s'ouvrir également vers de nouveaux publics : à cet effet, une initiative est lancée avec le club de karaté pour favoriser la pratique du sport auprès des jeunes éloignés de la vie associative, et si cela fonctionne, le principe sera étendu à d'autres associations.

De façon plus globale, nous souhaitons faire du Label Terre de Jeux 2024 un levier qui doit rassembler le plus grand nombre autour des valeurs de l'Olympisme que sont l'Excellence, l'Amitié, et le Respect. Ce label va nous conduire pendant trois ans à soutenir des projets associatifs, citoyens ou d'entreprises. La MAM, labellisée centre d'entraînement pour les Jeux Olympiques, s'était parée de ses plus beaux atours les 22 et 23 octobre derniers en accueillant plus de 1500 personnes sur deux jours autour du sport, de la culture et des arts, avec Dimitri Pavadé comme parrain, médaillé d'argent au saut en longueur paralympique à Tokyo.

Nous comptons vraiment sur vous et nous serons à vos côtés pour favoriser toutes les actions qui permettront de nourrir cette ambition collective. À l'heure où la recherche de sens est plus que jamais d'actualité, nous avons là un beau challenge à relever !

Enfin et toujours dans cet esprit, nous vous associerons très régulièrement sur nos grands projets : ces projets sont les vôtres, le premier d'envergure communale est le projet Catala, écrin patrimonial qui sera mis à la disposition de tous les habitants de la commune, comme demain le sera aussi la Villa Massot. Vous pouvez participer et contribuer à tous les projets en nous sollicitant via nos séances de concertations, via nos réunions de quartiers, via nos élus ou en venant à notre rencontre.

À l'approche d'une période chère à nos cœurs et qui, espérons-le, sera le symbole d'une année plus radieuse, profitez bien des quelques semaines qui nous séparent des fêtes de fin d'année. ■

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens

<i>Saint'O Actualités</i>	4-5
<i>En couverture</i>	6-8
<i>Saint'O Travaux</i>	9
<i>Saint'O Nature</i>	10-12
<i>Vie des quartiers</i>	13
<i>Saint'O Éco</i>	14-15
<i>Entre Générations</i>	16-23
<i>Vie sociale</i>	24-25
<i>Saint'O Sportive</i>	26-27
<i>Saint'O Culture</i>	28-29
<i>Médiathèque</i>	30
<i>Vie métropolitaine</i>	31
<i>Infos pratiques</i>	32-33
<i>Agenda / Carnet</i>	34
<i>Tribunes libres</i>	35

Mém'Orens n° 260

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens de Gameville

Édition Novembre-Décembre 2021

8 000 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directeur de la publication :

Serge Jop, Adjoint à la Communication

Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /

courriel : communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantmidic.fr

Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / 123RF

Mairie de Saint-Orens de Gameville

46 avenue de Gameville

31650 Saint-Orens de Gameville

05.61.39.00.00

[f @villedesaintorensdegameville](https://www.facebook.com/villedesaintorensdegameville)

[@villedesaintorensdegameville](https://www.instagram.com/villedesaintorensdegameville)



Les mobilités à Saint

L'écobilité : changement de paradigme

Saint-Orens a érigé l'écobilité en politique publique. Il s'agit de passer au filtre de la lutte contre les gaz à effet de serre et du réchauffement climatique tout projet de transport ou d'infrastructure routière avant sa mise en œuvre. Un projet est bon pour la planète ou il ne l'est pas. Ce qui revient à proposer à nos concitoyens d'essayer de laisser leur véhicule au garage et de se déplacer sur deux pieds : les transports en commun d'une part, les modes actifs (vélo et marche à pied) d'autre part. Encore faut-il que les moyens de déplacement substitutifs qu'on leur propose soient attractifs, c'est-à-dire performants.



Un nouveau Lineo

Depuis plusieurs années, Saint-Orens réclamait que le LINEO 7, dont le terminus se situe actuellement au Centre Leclerc, soit prolongé jusqu'au lycée Pierre-Paul Riquet. Aujourd'hui, Tisseo propose, sur notre territoire, de maintenir en l'état le LINEO actuel.

Et de créer, en 2024, un nouveau LINEO qui, partant du lycée, desservirait la totalité de la route de Revel jusqu'à la Malepère, puis emprunterait, en site propre, la Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) jusqu'à l'Université Paul Sabatier, ralliant ainsi la ligne B du métro et le très prochain téléphérique Teleo. À terme, ce

nouveau LINEO serait appelé à desservir aussi la future station «Montaudran Airbus Défense» de la 3^e ligne de métro.

Le REV ne serait plus un rêve

Parallèlement, Tisseo envisage de réaliser un Réseau Express Vélo (REV) sur la RM2. Le REV constitue la strate supérieure du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération. Il s'agit d'un réseau de 370 kms qui se répartit en treize pistes cyclables de qualité, continues, et longues de plusieurs kilomètres, voire parfois de plusieurs dizaines de kilomètres.





Jean-Pierre GODFROY
Premier adjoint en charge de la Mobilité,
des Transports en commun, des Déplacements
et de la Circulation

-Orens

L'une de ces pistes traverserait notre commune d'ouest en est, le long de la route de Revel, de la Malepère jusqu'au lycée Pierre Paul Riquet, sur environ 5 kms. Le financement de cet ouvrage serait entièrement à la charge de Tisseo et de la Métropole.

Mais Saint-Orens souhaite que, compte tenu de la largeur de la voirie, ce REV soit interrompu, ou aménagé, sur les 400 mètres du « cœur de ville », afin de faire de celui-ci une zone apaisée et sécurisée, limitée à 30 km/h, où transports en commun, vélos, piétons, voitures et stationnements se partageraient la chaussée en bonne intelligence.

En même temps, la commune poursuit la rénovation et la maintenance du réseau vélo existant. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration : Bellières, Lalande, Fondargent...

Enfin, Tisseo se propose d'étendre, en 2022-2023, le système de location de vélos en libre-service, dit « VélôToulouse », aux communes de la première couronne, dont Saint-Orens, et de mettre des vélos à assistance électrique (VAE) à la location de moyenne ou longue durée.

AIRE DE COVOITURAGE

Une aire de covoiturage vient d'être installée à l'Orée du Bois devant le City-stade. Essentiellement destinée aux déplacements domicile-travail, elle comporte quatre places.



L'extension du 30 km/h

La vitesse est actuellement limitée, à Saint-Orens, à 50 km/h, comme dans la plupart des communes de France.

Mais de plus en plus de riverains, excédés par la vitesse des véhicules devant leur porte, réclament qu'on la limite à 30 km/h. Ce qui aboutit à « hacher » nos voies publiques par une succession de 50 km/h et de 30 km/h, où les automobilistes ne se retrouvent pas.

Dans un souci de sécurité, la municipalité se propose donc de modifier ce dispositif et de limiter à 30 km/h la vitesse dans l'ensemble des quartiers de Saint-Orens à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'exception des « zones de rencontre » déjà limitées à 20 km/h.

ELECTROMOBILITÉ

Deux bornes de recharge électrique sont actuellement en place sur le territoire de la commune : rue des Mûriers et devant l'école Henri Puis. La métropole envisage l'installation de deux bornes ultra-rapides supplémentaires.



Seuls les axes structurants de notre territoire demeureront à 50 km/h : route de Revel, avenue de la Marqueille et route de Cayras.

C'est donc un nouvel outil que la collectivité souhaite utiliser pour apaiser la vie de nos quartiers, qui s'ajoutera à la panoplie déjà en place : coussins lyonnais, stationnement en chicane, passages à vue... ■



Une ville attractive dans une



L'aménagement urbain des communes est devenu au fil du développement des secteurs péri-urbains et urbains, un enjeu majeur. Face à l'accélération de la croissance démographique, les collectivités sont confrontées à de nombreuses questions. Répondre aux besoins de logements, aménager les espaces publics, adapter les besoins en termes de mobilité principalement sur les axes domicile-travail, préserver l'environnement, sécuriser l'espace public, adapter les services publics (écoles, crèches...), et les équipements, orienter l'évolution des commerces et l'implantation des entreprises, sont autant de paramètres et de défis qu'il convient d'intégrer en matière d'aménagement urbain.

Face à ces enjeux, la commune doit prendre en compte les axes prioritaires fixés par un certain nombre de partenaires que sont la Métropole, le Département, la Région et l'Etat. Ces axes sont dans un premier temps déclinés dans le SCoT, porté par le SMEAT, et deux élus de notre ville participent aux différentes commissions de ces entités au titre de conseillers métropolitains.

Le SMEAT (Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine) est l'établissement public chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de cohérence territorial (SCoT) de la Grande agglomération toulousaine. Il inclut aujourd'hui 113 communes, regroupées en cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le SCoT est un outil de planification qui fixe les grandes orientations d'aménage-

ment du territoire à long terme (horizon 20 ans) et permet de donner un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux, dont le PLUiH de Toulouse Métropole. Il a pour objectif de coordonner les différentes politiques publiques sectorielles (habitat, mobilités, économie, tourisme, environnement, énergie etc.) sur un territoire de projet cohérent, dans le respect des principes du développement durable.

A ce titre et à notre mesure, nous devons contribuer à éviter la raréfaction de l'offre de logements qui entraînerait inévitablement une augmentation excessive des prix de vente.

C'est pourquoi l'objectif de production de 7 000 logements par an, qui demeure la visée à l'échelle métropolitaine au-delà des difficultés conjoncturelles que la crise du Covid 19 a engendrées, est réparti entre la commune de Toulouse et trois groupes de communes. Notre commune (groupe 1), située dans la première couronne, répond à la dynamique de construction de 230 logements par an.



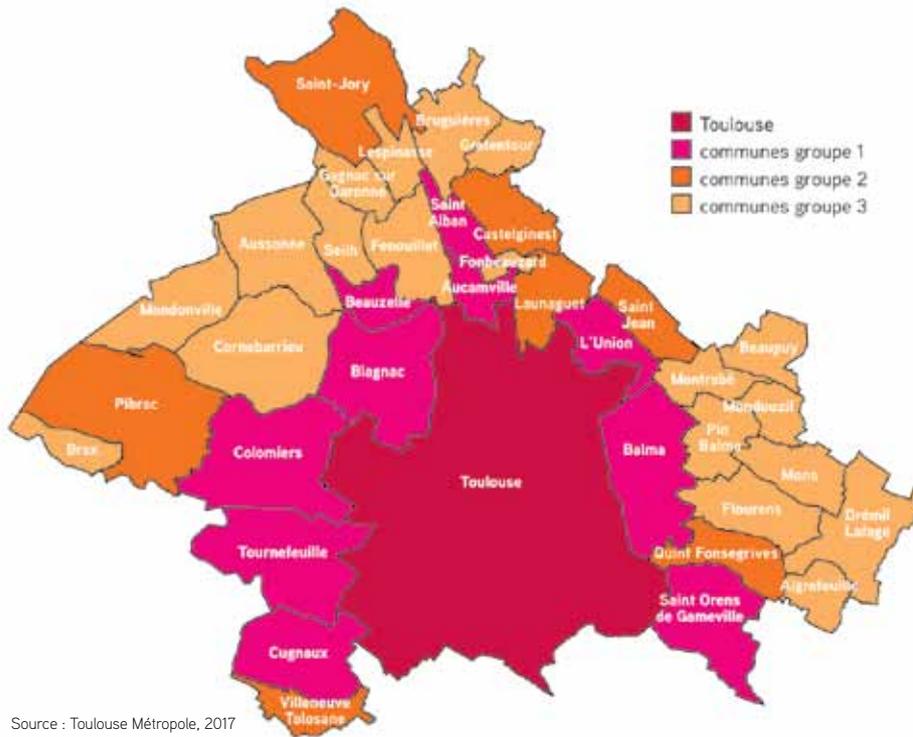
Serge JOP
Adjoint à l'Urbanisme
et à l'Aménagement urbain



métropole attractive



Répartition des constructions de logements par groupes de communes



Source : Toulouse Métropole, 2017

Les objectifs

Ce sont ces bases qui ont permis d'élaborer le guide des Politiques Publiques actuel en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain : les idées directrices sont conformes **au Carnet d'orientations urbaines 2020-2030**, co-construit avec

les Saint-Orennais au cours du précédent mandat et bien sûr mis à jour depuis, et qui traçait l'anticipation du développement de notre ville.

Pour ce faire, nous nous sommes fixés à Saint-Orens plusieurs objectifs :

- Réussir l'intégration des nouveaux habitants
- Accompagner le développement de la commune de façon équilibrée
- Moderniser la ville avec de grands projets qui répondent aux besoins
- Requalifier et embellir les espaces publics
- Améliorer le cadre de vie des habitants.

Les moyens

L'attractivité de la commune et les contraintes d'accueil des nouveaux arrivants ont conduit Saint-Orens à se doter de différents documents cadre. Un travail d'étude des formes urbaines existantes sur la commune a permis d'élaborer les règles en vigueur en protégeant les zones pavillonnaires et en développant les constructions, principalement le long des axes routiers principaux et notamment la RD2. Par ailleurs, la maîtrise de la densification est assurée grâce aux règles contraignantes en terme de pourcentage de pleine terre à conserver dans toutes les nouvelles opérations.



Pour maîtriser le développement urbain, la commune s'appuie sur le Plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit d'un document réglementaire qui définit notamment les zones constructibles, les hauteurs et distances d'implantation des constructions.

Pour aller plus loin et informer les professionnels de l'immobilier des exigences complémentaires de la commune, une charte de l'urbanisme a été rédigée. Celle-ci permet d'assurer au mieux la maîtrise du développement du territoire en veillant à respecter l'équilibre entre aménagement urbain et protection du cadre bâti existant et des espaces naturels.

Bien qu'elle ne soit pas de portée réglementaire, elle apporte une vision des axes de travail pour améliorer constamment le cadre de vie des Saint-Orennais déjà présents ou futurs, en matière environnementale, d'accessibilité, d'aménagement urbain ou de préservation de la qualité de vie.

La commune impose donc, pour tout nouveau projet immobilier, une concertation des services et de la population avant dépôt de la demande de permis de construire.

Cette démarche permet aux services de procéder aux vérifications sur le terrain et de s'assurer d'une bonne insertion du projet dans l'environnement existant, qu'il s'agisse des bâtiments ou de la faune et flore. De plus, cette consultation des riverains par le porteur de projet offre la possibilité aux Saint-Orennais de s'assurer que la nouvelle construction ne viendra pas dégrader leur cadre de vie.

La charte Chantier propre définit les attentes et les recommandations de la commune quant au déroulement des chantiers liés aux différentes autorisations du sol qui peuvent être accordées. Elle vise à optimiser la qualité environnementale des chantiers en minimisant les nuisances subies par les riverains, les dégradations sur le domaine public, ainsi que sur l'environnement.

L'Habitat

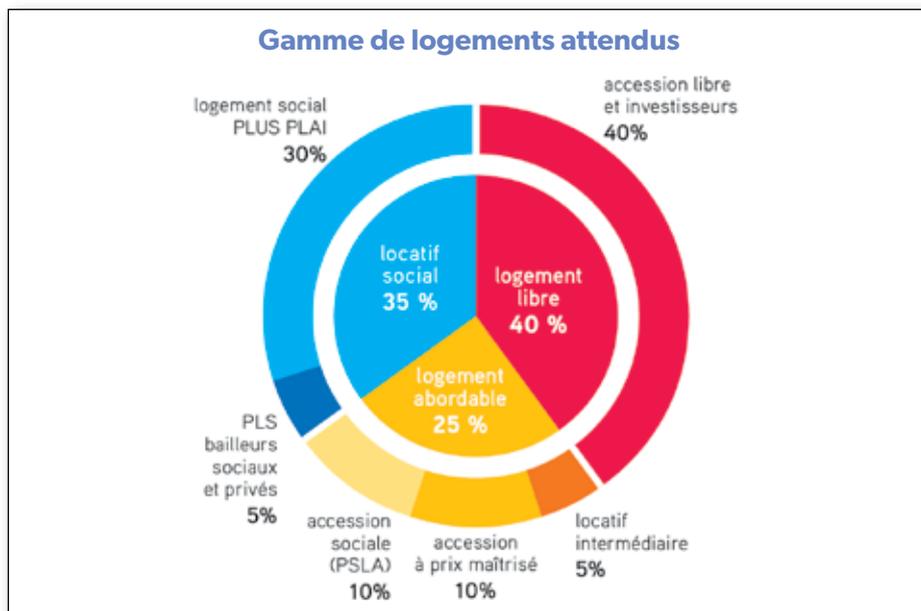
L'articulation de tous ces outils de travail permet une densification contrôlée et maîtrisée avec une production de logements cohérente et modérée.

Ainsi en matière d'habitat, en lien avec l'ensemble des bailleurs, nous prenons en compte les différentes formes de logements sociaux et d'accession à la propriété en respectant le diagramme ci-dessus.

Les équipements publics

Au-delà des 4 grands projets que sont

- la réhabilitation du **Château Catala** et de son environnement,
- la réhabilitation de la **Maison Massot** et de son Parc municipal,
- la rénovation d'**Altigone** et de la **Place Bellières**,



• et enfin la construction du **4^e groupe scolaire** (sur lesquels le Mem'Orens vous tiendra régulièrement informés), la commune s'est attachée à la **Requalification des Espaces Publics**, projet porté par Geneviève FERNANDEZ.

Tout commence par un gros travail exploratoire, car c'est « sur le terrain » que tout se joue. En première phase et depuis mars 2021, un « diagnostic en marchant » est réalisé dans les 13 quartiers et ce, jusqu'à la fin de l'année. Il en résulte une vision pratico-pratique, formalisée et datée, complétée par des rencontres spontanées, des anecdotes, de vieilles photos parfois et par les actions menées par les autres services, urbanisme, voirie, espaces verts, environnement, études spécifiques réalisées, vie des quartiers...

Des relevés sont effectués : ils portent sur la voirie, les espaces verts, le mobilier urbain, les usages. Les critères sont identiques pour l'ensemble des 13 quartiers.

Malgré l'épisode Covid 19, toucher à l'Espace Public rime avec créer une proximité avec les habitants pour concevoir la Ville de demain, une « Ville pour tous ».

La place des enfants, des jeunes, des seniors, des familles, des personnes en situation de handicap constitue des enjeux communs. La mission vise à sécuriser les lieux, les rendre accessibles (PMR), les embellir, les qualifier (signalétique identitaire d'un quartier, par exemple...) ou requalifier (une friche...), enfin, répondre à de nouvelles aspirations (nouveaux habitants).

Il est évident que chaque citoyen a sa vision du développement idéal, mais nous avons de nombreuses contraintes à prendre en compte. D'une part, Saint-Orens est l'une des seules communes de la Métropole dont près de 60% du territoire est de nature agricole et/ou naturelle, et d'autre part, sa trame Verte et Bleue (réseau arboré et hydrographique) y est bien présente.

Nous avons dans ce domaine la volonté

de poursuivre cette préservation par :

- la protection du caractère pavillonnaire,
- la prise en compte des enjeux paysagers.

En conclusion, **la situation géographique** de Saint-Orens en première couronne de Toulouse et aux portes du Lauragais permet d'offrir un cadre de vie de grande qualité, à l'interface entre la ville dense et les communes plus rurales de l'est toulousain. Les différents modes de déplacement lui confèrent une bonne accessibilité qui sera encore renforcée dans les années à venir à travers plusieurs projets structurants (relatés dans les pages 4-5 du présent numéro) ayant pour objectif d'apaiser les circulations et d'améliorer le partage des usages. Malgré une pression foncière de plus en plus forte, la Ville a su conserver son identité en préservant son caractère pavillonnaire largement prédominant. Nous vous invitons à suivre tous ces projets, à y participer autant que cela vous sera possible, afin que Saint-Orens continue à être une ville paisible et agréable, une ville où il fait bon vivre puisque **notre ville est classée 1^{re} du département pour la deuxième année consécutive au titre du label Villes et Villages où il fait bon vivre.**



Vous pouvez utilement consulter le site de la ville ou vous rendre auprès du service Urbanisme pour obtenir de plus amples renseignements. ■



La municipalité a présenté le projet Catala mercredi 20 octobre 2021 devant une assemblée de 120 personnes.

Catala : un grand projet communal

Le projet Catala autour du Parc, du Château, de la Halle et du Pigeonnier est l'un des quatre grands projets annoncés par la ville avec ceux de la Villa Massot, du 4^e groupe scolaire et d'Altigone.

Il a été présenté à la population mercredi 20 octobre, devant près de 120 personnes, principalement habitants du quartier. Il a permis d'avoir un échange constructif et de nourrir un projet porteur d'avenir pour la ville et le quartier de Catala.



Plusieurs objectifs ont été mis en évidence, la préservation et la valorisation du patrimoine, priorité communale. Ce projet s'inscrit non seulement dans une logique d'adapter les lieux de la ville à l'évolution de la population, aux enjeux de notre société et aux enjeux des besoins, mais aussi dans une démarche qui vise à prioriser les projets qui peuvent faire l'objet de subventions des partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région, Département).

Le projet Catala en fait partie, et s'est inscrit dans l'urgence du Plan de relance économique de l'Etat, qui vise à stimuler l'économie et les projets suite à la pandémie, annoncé à l'automne 2020.

Enfin plus spécifiquement pour le quartier Catala, ce projet vise à remettre un espace public au cœur de la vie du quartier, tout en apportant d'autres usages au service de l'ensemble des habitants de la ville.

Comme tous les grands projets, il fait l'objet d'une consultation de la population : dans le cas précis, la conjonction du calendrier du plan de relance obligeant à déposer un dossier avant le 31 décembre 2020 et la période de la COVID et des confinements successifs n'a pas permis de faire la consultation qui était prévue.

Pour autant un certain nombre de temps d'échanges ont eu lieu avec nos partenaires institutionnels dans l'optique d'obtenir des subventions, avec les associations, avec les habitants de la commune, avec les agents de la collectivité.

Le projet Catala, dont l'enveloppe prévisionnelle est de 3 millions d'euros dont près d'1,3 millions de subvention, concerne la rénovation énergétique, la mise en conformité, la rénovation intérieure pour diversifier les usages, et la réhabilitation globale.

A ce stade, plusieurs usages sont identifiés au regard des échanges avec les associations, avec les usagers, avec le monde éducatif : des salles de réunions, un café citoyen, de l'hébergement public notamment dans l'optique de coopération internationale entre jeunes, des salles d'activités, des animations. Ces divers usages seront répartis entre le château, la halle et sa terrasse.

Plus spécifiquement, la halle fait l'objet de points de vue très différents quant à sa fermeture. Après avoir pesé les avantages et les inconvénients, une halle ouverte permet de conserver le patrimoine en l'état, la laisser libre d'accès, accueillir des brocantes ou marchés artisanaux.

À ce stade, il est probable que la réhabilitation de la halle donne lieu à la création d'une salle de motricité, de gym douce, de danse... La réhabilitation avec du verre pour en garder la transparence et la luminosité devant révéler son architecture et sa structure. Ces usages répondent à des besoins croissants liés à l'augmentation de la population sur la commune et, par ricochet, à une croissance forte des associations et de leurs membres.

Les étapes suivantes vont être un début des travaux sur le château d'ici la fin de l'année, de nouvelles étapes de consultation et de réflexion sur le portage du café citoyen, sur les équipements sportifs complémentaires à mettre en œuvre (un city stade pour répondre aux besoins des jeunes du quartier), sur la réhabilitation du pigeonnier ou pas, et sur les usages qui pourraient s'y décliner, et sur les aménagements du Parc. Par ailleurs pendant la durée des travaux, la Poste sera transférée tout proche du château dans des locaux temporaires afin de maintenir un service public de proximité.

La réunion de quartier de Catala du 5 novembre a permis d'échanger sur tous les autres aspects de la vie du quartier. ■

Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public



Jean-Luc DUPRESSOIRE

Adjoint en charge de la Transition énergétique, de la Commande publique, des Affaires générales et des Cimetières

La lumière est présente partout, aussi bien dans nos foyers que dans les espaces publics. Et pour cause, entre 1992 et 2012, le nombre de points lumineux a augmenté en France de près de 90% ! Pour autant, l'éclairage du domaine public n'est pas une obligation réglementaire et relève du libre choix des collectivités. Cette folle course à l'éclairage est aujourd'hui largement remise en question : en plus de représenter une part non négligeable de l'électricité consommée par les collectivités (environ 50%), le parc lumineux est vieillissant et son taux de renouvellement particulièrement faible. **A Saint Orens, 200 000 € sont consacrés à l'acquittement de la facture d'éclairage sur le domaine public.**

L'excès d'éclairage artificiel entraîne une dégradation de l'environnement nocturne, appelée pollution lumineuse, qui n'est pas sans incidence sur nos loisirs, la biodiversité et la santé humaine. Des 25% de la planète éclairés en permanence résultent qu'un tiers de l'humanité ne voit plus la Voie Lactée ! Une luminosité excessive peut aussi interférer sur la qualité du sommeil et le métabolisme du corps humain, qui a besoin d'obscurité. Sans oublier les dérèglements des cycles de vie de la faune et de la flore, les pertes de biodiversité directes liées à l'éblouissement, les retards de migration ou la sur-prédation... Autant d'impacts qui interrogent sur pourquoi, comment, quand et quoi éclairer.

Soucieuse de cultiver la qualité de vie des Saint-Orennais, de travailler à sa neutralité carbone et de réduire sa consommation énergétique, la municipalité souhaite poursuivre sa politique publique de transition énergétique en travaillant sur la réduction de l'éclairage nocturne. Dans ce cadre, un travail de remplacement des lampadaires les plus énergivores par des éclairages LED se fait progressivement en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG).

Afin de s'engager plus concrètement en faveur de la réduction de la pollution lumineuse, la Ville sou-



haite mener une expérimentation de réduction du temps d'éclairage dans deux quartiers.

À cet effet, les postes lumineux les plus énergivores et dont la réduction de l'éclairage ou l'extinction n'auraient pas d'incidence majeure sur les voies de circulation principales ont été identifiés et ont permis de cibler les quartiers du Bousquet et de Firmis. Ils ont été choisis parmi les 92 postes existants pour bénéficier d'une expérimentation d'extinction de l'éclairage nocturne pendant 6 heures consécutives, envisagée pendant une année à compter du mois de novembre 2021.

Une concertation des citoyens est prévue au travers d'un questionnaire qui sera prochainement diffusé afin d'interroger la population sur ses attentes, ses craintes

et ses réticences sur ce sujet. À l'issue de l'expérimentation, une réunion publique sera organisée pour faire le bilan en présence de la Police Municipale et des riverains ayant bénéficié du test. Cette rencontre permettra de faire le point sur les économies réalisées, d'échanger avec les riverains sur l'expérimentation et définir si l'absence de lumière favorise la délinquance et l'insécurité.

En parallèle, un travail sera conduit avec le SDEHG pour identifier les aspects techniques d'une amélioration du parc lumineux et la faisabilité d'un éclairage moins énergivore et plus respectueux des cycles naturels des habitants et des espèces.

Une réduction du temps d'éclairage, si elle était étendue à l'ensemble de la commune, permettrait d'économiser près de 50 000 € par an. ■

Rallumons les Étoiles et préservons la Biodiversité



SONE a organisé samedi 2 octobre une sortie nocturne sur la pollution lumineuse et la trame noire, avec extinction de l'éclairage de la Place Bellières à 21h.



SONE (St Orens Nature Environnement) a organisé le samedi 2 octobre une sortie nocturne Place Jean Bellières pour sensibiliser ses adhérents à la pollution lumineuse et à son impact sur la faune nocturne : un sujet où économie d'énergie et préservation de la biodiversité convergent.

L'éclairage artificiel, nécessaire aux activités humaines, dégrade la biodiversité si son implantation est mal contrôlée.

Les animaux doivent se déplacer pour se nourrir, se reproduire et se reposer ; 30% des vertébrés et 65% des invertébrés vivent la nuit.

Une route trop éclairée fragmente le territoire de la faune. Les lampadaires piègent les insectes, constituant ainsi la deuxième cause de leur disparition (après les pesticides). La reproduction des plantes est aussi dégradée (la pollinisation est en grande partie nocturne). L'éclairage artificiel, notamment la composante bleue des

éclairages LED, modifie les cycles biologiques des animaux, des plantes et... des hommes.

La Loi a introduit la notion de Trame Noire pour protéger les déplacements nocturnes de la faune. Elle impose également les caractéristiques de l'éclairage artificiel.

25 personnes étaient présentes le 2 octobre : les animateurs de SONE, Babette Navarra et Benoit Lermuzeaux, ont illustré les enjeux par l'observation des étoiles, des chauves-souris et... de l'animation en trompe-l'œil sur la façade d'Altigone !

Grâce à la collaboration des services municipaux, l'extinction de l'éclairage a permis de "rallumer les étoiles" localement à Saint-Orens, un enjeu qui va dans le sens des actions que la municipalité compte développer dans les prochains mois, comme l'a souligné Jean-Luc Dupressoir, maire adjoint en charge de la transition énergétique.

Chacun de nous peut contribuer à la préservation de la Trame Noire en introduisant plus d'obscurité dans sa vie quotidienne, par exemple en limitant son éclairage extérieur (notamment dans les jardins) ou en acceptant l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. ■

SAINT-ORENS PRIMÉE À LA CÉRÉMONIE DES TROPHÉES DES TERRITOIRES 2021 !

Nous sommes heureux de constater que la plantation de notre forêt urbaine composée de 12 000 arbres, projet novateur et ambitieux, ait été reconnue et récompensée à l'unanimité par un jury du Trophée des Territoires 2021, qui a remis le prix à Madame le Maire à la Tour Eiffel. C'est surtout une reconnaissance pour le travail remarquable déployé par nos agents municipaux, ainsi que la participation massive des Saint-Orennais, associations, écoles... puisque nous avons réussi à mobiliser 1 000 « bénévoles planteurs », un réel engouement pour cette forêt unique en son genre qui a rassemblé et fédéré !

Outre les deux techniques de plantation utilisées, c'est notamment notre méthode participative qui a été pertinente : permettre aux habitants de prendre part à l'aménagement de leur territoire de façon concrète, de participer à

un projet porteur de sens et de valeurs fortes, telles que la préservation de l'environnement, l'amélioration de la qualité de l'air, le lien social, la solidarité ou encore l'engagement citoyen.

La nature en ville a un impact positif sur le quotidien des Saint-Orennais, et nous espérons pouvoir valoriser les efforts déployés par la municipalité en ce sens grâce à une labellisation Villes et Villages Fleuris dans un second temps. En conclusion, il nous faut être innovants et volontaires, en impliquant les habitants d'un territoire, en travaillant main dans la main avec le milieu associatif, en tissant des liens avec le monde scientifique et aussi en sensibilisant les générations actuelles et futures aux grands enjeux de notre société.

Un joli challenge à relever, ensemble, pour nos enfants. ■



Dominique Faure, Maire de Saint-Orens de Gameville, a reçu le Trophée de l'environnement et des espaces verts lors de la cérémonie officielle des Trophées des Territoires 2021 organisée le 10 septembre 2021.



Les participants du World Clean Up Day, organisé le 18 septembre 2021, ont ramassé 7,6 kg de déchets recyclables, 500 g de masques, 18 kg de verre, 40 kg de tout-venant et 1000 mégots dans le quartier Catala.

Semaine du Développement Durable

Souhaitant impliquer toujours davantage la population sur le sujet de la transition écologique, 16 animations gratuites ont été organisées dans le cadre de la semaine européenne du développement durable du 18 au 25 septembre, sur la thématique « Agir au quotidien » en faveur de la biodiversité et de la réduction des déchets.

Près de 40 personnes impliquées et motivées dans l'amélioration de leur cadre de vie ont pris part au nettoyage des espaces publics lors du World Clean Up Day dans les quartiers de Catala et Cayras. Encore trop de déchets ont été collectés à cette occasion, ce qui nous rappelle combien la sensibilisation et la mobilisation de tous est essentielle pour préserver nos lieux de vie et le bien vivre ensemble. Dans la continuité de cette action mondiale, stands et ateliers « zéro déchet », de récup'

et de réparation d'objets ont été proposés, car la réduction de la pollution passe d'abord par un changement des pratiques ! Fabriquer sa lessive ou son dentifrice, confectionner des mobiles avec de vieux objets ou encore recycler ses chaussettes solitaires en éponge... autant de petits gestes qui ne demandent qu'un brin d'imagination et un soupçon d'huile de coude ! L'objectif de la Semaine Européenne du Développement Durable est de sensibiliser le plus grand nombre à la modification de nos comportements pour limiter l'impact de nos modes de vie sur le changement climatique. Réduire notre consommation de viande rouge, acheter de la seconde main ou encore limiter le recours aux transports émissifs comme l'avion font partie du panel de solutions auxquelles chacun peut recourir pour limiter son empreinte carbone, et ainsi contribuer aux efforts à fournir pour respecter les engagements de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à +2°C.

Au cours de la semaine, balade nature et visites des jardins d'En Prunet et du rucher municipal de la Marcaissonne ont aussi

permis d'aborder les initiatives portées par la Ville en faveur de la biodiversité, en partenariat avec le milieu associatif. La reconnaissance des arbres champêtres du bois du Bousquet a permis de faire le lien entre la préservation du patrimoine végétal et des continuités écologiques nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie de la faune locale, avec les politiques publiques de la municipalité. Les actions entreprises en faveur de la protection des hirondelles, espèce emblématique de nos contrées, ont pu être abordées lors d'une conférence, au cours de laquelle les leviers d'actions possibles pour une meilleure cohabitation et prise en compte de la biodiversité en milieu urbain ont pu être appréhendés.

Toutes ces actions de sensibilisation sont convergentes et visent une seule et même finalité : agir concrètement, chacun à notre niveau, au service du bien vivre en ville et de la préservation de notre environnement au sens large. Car toutes les actions comptent, y compris les petits gestes du quotidien, pour transformer en profondeur nos sociétés. ■



Les participants à l'atelier Récup'Art organisé par La Glanerie ont fabriqué des mobiles à partir de matériaux de récupération.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS : VENDREDI 26 NOVEMBRE À 18H30

Pour aider les nouveaux Saint-Orennais à se sentir bien dans leur nouvelle ville, Madame le Maire, Dominique FAURE, les élus et les référents de quartiers sont heureux de convier chaque année les nouveaux habitants à une réception conviviale qui permet d'échanger et de s'informer sur tout ce que la commune peut offrir en termes d'activités, de loisirs, de commerces et d'animation. Cette année, la réception se tiendra dans la halle gourmande, autour d'un cocktail préparé par les commerçants du cœur de ville, afin de faire connaissance en toute convivialité.

À cette occasion, le Président des AVF (Accueil des Villes Françaises) présente également son association, ainsi que les différentes actions développées dans notre commune.

Pour cela, dès votre arrivée à Saint-Orens, signalez votre installation à l'accueil la mairie. ■

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, vendredi 26 novembre à 18h30 à la Halle gourmande (cœur de ville) - Sur inscription au 05 61 39 54 30



Tranquillité publique : les actions menées



Colette CROUZELLES

Adjointe en charge du Développement et Aménagement des zones commerciales et économiques, de l'Emploi et de la Sécurité

La période de crise sanitaire et les différentes restrictions liées à la lutte contre la pandémie ont été vécues par chacun d'entre nous avec plus ou moins de facilité. Cette période a montré combien le quotidien pouvait être bouleversé, mais aussi notre rôle sur son évolution : moins de circulation, moins d'accidents ou encore moins de cambriolages.

Avec un retour à une vie quasi normale, il convient de faire un petit rappel des enjeux qui sont ceux de la tranquillité publique, car on sait que les incivilités du quotidien génèrent des tensions.

En premier lieu nous allons engager la nouvelle phase du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Ce conseil, qui fait l'objet d'un contrat pluriannuel avec de multiples partenaires (le Préfet du département, le Procureur, les partenaires sociaux, les partenaires éducatifs), permet de coordonner les actions de prévention et de répression de la délinquance sur le territoire.

De nombreuses actions ont déjà été engagées

De nombreuses actions ont été engagées en faveur du développement de la citoyenneté et du lien social, de la prévention de l'insécurité routière, de la réinsertion des personnes par la mise en place de mesures alternatives, de lutte contre le décrochage scolaire avec le collège de René Cassin, avec la mise en place de mesures de remobilisation alternative à l'exclusion.

Ce travail en coordination avec tous les acteurs concernés par l'éducation, la prévention et la sanction permet un travail de fond qui à ce jour porte ses fruits, bien sûr nous souhaitons aller plus loin.

Un partenariat Gendarmerie / Police Municipale renforcé

Au-delà de la convention qui existe à ce jour entre la Gendarmerie et la Police Municipale, de nouvelles actions se mettent en place, notamment des patrouilles com-



Une patrouille commune gendarmerie / police municipale est programmée de façon hebdomadaire afin d'accentuer leur visibilité et lutter contre toutes formes d'incivilités.

munes sur le territoire. Ce partenariat est une réelle plus-value pour la commune.

Un nouveau capitaine a rejoint la Gendarmerie de Saint Orens, M. Gauché, en provenance d'Auterive. Il a récemment présenté les missions de ses équipes à l'ensemble des élus. Son territoire ne se limite pas à la commune de Saint Orens, il couvre également Labège et les communes autour d'Escalquens.

A noter qu'une équipe est dédiée aux violences intrafamiliales et aux violences faites aux femmes pour un meilleur accueil des victimes. À ce sujet, la ville s'associera

le 25 novembre à une journée de sensibilisation avec tous nos partenaires communaux.

Enfin nous nous engageons sur le passage global de la ville en zone 30, à l'exception de quelques axes prioritaires (voir l'article plus détaillé pages 4-5). Cette action vise à rendre la ville plus agréable, à diminuer les zones accidentogènes, et à inciter à d'autres formes de mobilités dans un environnement de circulation plus apaisé. ■

La tranquillité de tous c'est l'affaire de chacun.



SÉCHERESSE 2021 : SIGNALEZ-VOUS

La Ville recense les foyers sinistrés consécutivement à la sécheresse et réhydratation des sols en 2021 afin d'engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Faites-vous connaître rapidement auprès du service Environnement en précisant vos noms, les coordonnées postales du bien sinistré, ainsi que vos coordonnées électronique et téléphonique à l'adresse **environnement@mairie-saint-orens.fr** ou par courrier à la Mairie.

Si la sécheresse est reconnue en état de catastrophe naturelle, un arrêté sera publié à l'automne 2022 et la Mairie en informera les sinistrés par courriel (ou courrier en l'absence d'adresse électronique), qui auront 10 jours pour en faire la déclaration à leur assureur. ■



Les achats vertueux réalisés grâce à la Commande Publique

A l'objectif fixé par la commune de réaliser des achats encore plus vertueux, la commande publique répond en proposant l'adaptation et la mise en œuvre des outils de marchés publics les plus pertinents en fonction du domaine d'achat. Sourcing, critères, groupements de commande, allotissements, etc., la commande publique n'aura plus de secret pour vous !



Le service Commande Publique a élaboré une stratégie d'optimisation des achats en identifiant les leviers à utiliser en fonction de l'objectif recherché. Un accompagnement et des formations sont proposés aux agents de la ville afin d'augmenter les achats auprès des PME et de privilégier une offre locale, respectueuse de l'environnement ou intégrant un fort paramètre social. En matière d'achats de biens ou de services, le sourcing est le fait de rencontrer les entreprises pour une meilleure connaissance du secteur économique dans l'objectif de réduire le coût global des achats. Il correspond à l'action de recherche, de localisation et d'évaluation d'un fournisseur afin de répondre à un besoin identifié. Le « sourcing » permet, par exemple, de confier l'entretien du linge municipal à un atelier protégé de la commune, de choisir

parmi l'offre locale pour l'achat des denrées alimentaires, ou d'étendre l'offre de véhicules électriques aux véhicules utilitaires spécifiques.

L'utilisation de critères et de clauses sociales et/ou environnementales dans les marchés publics permet de faire réaliser l'entretien de certains secteurs d'espaces verts de la ville par un atelier protégé, de proposer des heures d'insertion à destination des personnes éloignées de l'emploi sur le chantier de la Maison des Activités Multidisciplinaires, d'acheter du papier issu de forêts gérées durablement ou du mobilier aux émanations toxiques limitées.

Les groupements de commande, grâce à un volume d'achat en jeu important, permettent l'utilisation de produits d'entretien à faible impact sur l'environnement sans augmentation des budgets dédiés,

ou encore l'achat d'électricité 100% verte pour les compteurs bleus des bâtiments et de l'éclairage public, avec un surcoût maîtrisé pour la collectivité.

L'allotissement consiste à diviser une prestation en lots afin de la rendre accessible à des structures de plus petite taille. Il permet ainsi de faire travailler les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui ont représenté 70% des fournisseurs avec lesquels la commune a travaillé en 2019. Cette dynamique a été maintenue sur les achats et les marchés à passer sur l'année 2021, et a même été élargie à la population avec le groupement d'achat d'énergie qui a été proposé aux Saint-Orennais cette année pour leur permettre d'opter pour de l'énergie verte premium ou de réaliser des économies sur leur facture d'énergie. ■

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

La fleuriste Le Lupin, 35 avenue de Gameville en face de la mairie, met à la disposition des enfants une boîte aux lettres pour envoyer leur liste au Père Noël dans son magasin. Et bien sûr le Père Noël répondra à toutes les lettres déposées.

Alors, les enfants, courez vite glisser votre lettre dans la boîte !



Ils s'installent



LE KEUDU

Le Keudu, restaurant bistronomique situé en plein cœur de Saint Orens sur la place du marché, est ouvert les midis en semaine et les soirs de fin de semaine. Le midi, Le Keudu propose une cuisine variée, gourmande et accessible. Le soir, la cuisine est généreuse et raffinée, dans une ambiance cosy et chaleureuse.

Déjeuner : du lundi au samedi - Dîner : du jeudi au samedi
Le Keudu - 31 bis avenue de Gameville - 313650 Saint-Orens de Gameville - 05 34 42 03 24 - www.lekeudu.fr



PAPA POULE, MAMAN RÔTIT

Nouveau ! Rôtisserie ambulante dans le quartier Catala de Saint Orens, le 3^e dimanche du mois.

Poulets fermiers rôtis et pommes de terre maison.

De 8h30 à 13h devant la boulangerie « Le Fournil de Saint Orens », 2 rue de Ribaute.



UNIQ by SIST'R ROOM

Salon de coiffure - Experts coloristes, spécialistes du blond

Une nouvelle couleur pour une nouvelle vie ! Laissez-vous tenter par une expérience Unique avec une transformation capillaire incomparable ! Un salon au cadre rétro & chic où Delphine et Adeline, 2 ravissantes sœurs expertes coloristes vous promettent une immersion dans un univers riche et intense en couleurs ! Et ce n'est pas tout ! En plus d'une métamorphose capillaire, accordez-vous un moment 100 % cocooning en vous faisant chouchouter et embellir les mains et les pieds par Béatrice, une prothésiste ongulatoire dotée d'un véritable talent artistique qui saura finir en beauté votre visite chez UNIQ !

44 Avenue de Gameville - 05 61 39 00 43

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h



UNIQ by SIST'R Room a pris la suite de C.MODE COIFFURE de M. Célébrin, figure de la coiffure locale qui avait ouvert son salon en mai 1988. Retraité depuis deux ans, la situation sanitaire l'a empêché de vendre quand il l'aurait souhaité, mais passionné par son métier, il a continué à travailler avec plaisir jusqu'à la reprise par Delphine et Adeline de UNIQ by SIST'R Room.



ÉMILIE SAUNIÈRE

Réflexologue et conseillère en Fleurs de Bach

Par ma pratique à l'aide des Fleurs de Bach, de la phytothérapie et de méthodes douces telles que la réflexologie ou l'EFT, je souhaite vous accompagner vers un mieux-être pour retrouver une harmonie émotionnelle et garder un esprit et un corps en bonne santé.

18 rue de l'Ambre - 06 51 60 38 51

sauiniere.emilie@gmail.com - <https://www.esauniere.com/>



CABINET INFIRMIER

Caroline Blondel, Élodie Navarro et Veronica Teixeira ont repris le cabinet de Mme Jacqueline Gouazé, partie à la retraite.

4 rue du Moulin - 06 28 43 11 93



MAUD MENOZZI

Psychologue du travail et sophrologue

Maud Menozzi propose du soutien psychologique pour les problématiques liées au travail. Elle réalise également des accompagnements en sophrologie sur des problématiques personnelles ou professionnelles pour aller vers un mieux être rapide au quotidien. Et parce que le chemin vers un mieux-être professionnel peut aussi passer par un changement de parcours, elle vous accompagne dans le cadre de bilan de compétences (financement CPF).

Cabinet médical du Domaine de Cayras - 30 route de Cayras, bât A, apt 01 - 07 54 35 35 44 - contact@maudmenozzi.com - www.maudmenozzi.com



LÉON & MARIUS

Début novembre, la boulangerie « Le Croissant d'Or » située au 1 avenue de Gameville est devenue « Léon & Marius ». Vous y trouvez des produits frais et de qualité. L'établissement vous accueille dès 7h pour des viennoiseries faites à la main avec des formules petits déjeuners complets, ainsi que des brunchs le week-end. Le midi, des formules salées sont proposées avec des repas à emporter comme des plats maison à savourer sur place. Bien évidemment il y a aussi une pâtisserie exquise pour tous les fins gourmands. Je travaille avec un boulanger passionné afin de vous proposer un pain gourmand.

1 avenue de Gameville



ALEXIA KRIEF

Naturopathe spécialisée en périnatalité et praticienne en hypnonaissance

Mon activité de préparation à la naissance est une méthode pour une naissance douce et sereine. L'hypnonaissance n'est pas encore très connue en France, mais rencontre un franc succès en Angleterre ou aux USA.

1 allée des Rossignols - 06 42 06 44 19- alexiakrieg@gmail.com



MILLITECH Conversion éthanol (flex fuel)

Convertir votre véhicule essence en flex fuel vous permettra de rouler autant à l'essence qu'à l'éthanol. Reprogrammation de la puissance, gain en agrément de conduite et consommation, tout en gagnant de la puissance. Et aussi solutions fap egr, adblue, nombreuses réparations électroniques proposées, clé bsi mmi milb etc.

<https://millitech-reprogrammation.fr/> - 51 avenue de la Marquaille 06 02 00 91 68 - contactmillitech@gmail.com



Le Relais Assistants Maternels (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE)



Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement Relais Assistants Maternels (RAM,) change de nom afin de matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil du jeune enfant.

Le RPE, service municipal tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance, est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement qui leur est destiné.

Leurs missions ont été élargies par la loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique de décembre 2020 : les RPE deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le Relais Petite Enfance est coordonné par une éducatrice de jeunes enfants.

Les missions du Relais Petite Enfance

- **Des informations pratiques pour la recherche d'un mode d'accueil**

Il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsque l'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant. Le RPE informe les parents sur les différents modes d'accueil individuels et collectifs qui existent sur le territoire.

Au-delà d'une information généraliste, le RPE est un lieu de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap...).

Pour les parents cherchant un assistant maternel agréé, le RPE met à disposition la liste des assistants maternels agréés, ainsi que leurs disponibilités.

- **Des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur**

Le RPE accompagne les parents dans leur rôle d'employeur, délivre une information générale en matière de droit du travail, et les oriente vers les interlocuteurs privilégiés en

cas de questions spécifiques. Il les informe notamment sur les droits et obligations de l'employeur (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

- **Un lieu de rencontres et d'échanges**

Pour faciliter les rencontres entre professionnels ou entre parents, le RPE organise des matinées d'éveil pour le jeune enfant, et des réunions à thème et des manifestations festives incluant les assistants maternels et les familles.

- **Un appui aux professionnels**

Le RPE apporte aussi un soutien et un accompagnement aux professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques quotidiennes, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Le RPE communique également de l'information sur leurs droits et devoirs. ■

Pour tout renseignement complémentaire :
rpe@mairie-saint-orens.fr
 05 61 39 54 22 / 05 61 39 54 25

Une restauration municipale encore plus responsable



Sophie CLÉMENT
Déléguée à la Restauration scolaire et aux Affaires périscolaires

Zéro plastique jetable, moins de viande, moins de gaspillage, plus de produits bio et locaux. Voilà en résumé les nouvelles obligations qui s'imposent à la restauration collective suite à la loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation, dite loi EGalim. Cette loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous doit remplir 3 objectifs : permettre une meilleure rémunération des agriculteurs-éleveurs, offrir une alimentation de meilleure qualité à la population et privilégier les filières bio et locales, et les produits respectueux de l'environnement.

En avance dans plusieurs domaines, la restauration municipale poursuit sa démarche responsable. Accompagnée par Toulouse Métropole pendant 1 an, les objectifs sont clairs : lutter contre le gaspillage, gérer le tri des déchets et proposer une alimentation durable, bio et équitable.

Les actions menées par la restauration municipale en adéquation avec les obligations de la loi EGalim :

• Réduire le gaspillage alimentaire

Une campagne de pesée des restes alimentaires s'est tenue pendant une semaine du 18 au 22 octobre dans les restaurants scolaires. Les résultats ont permis de mieux cibler les goûts et attentes des convives, et d'engager une réflexion sur des adaptations à apporter aux menus.

• Servir un repas végétarien par semaine

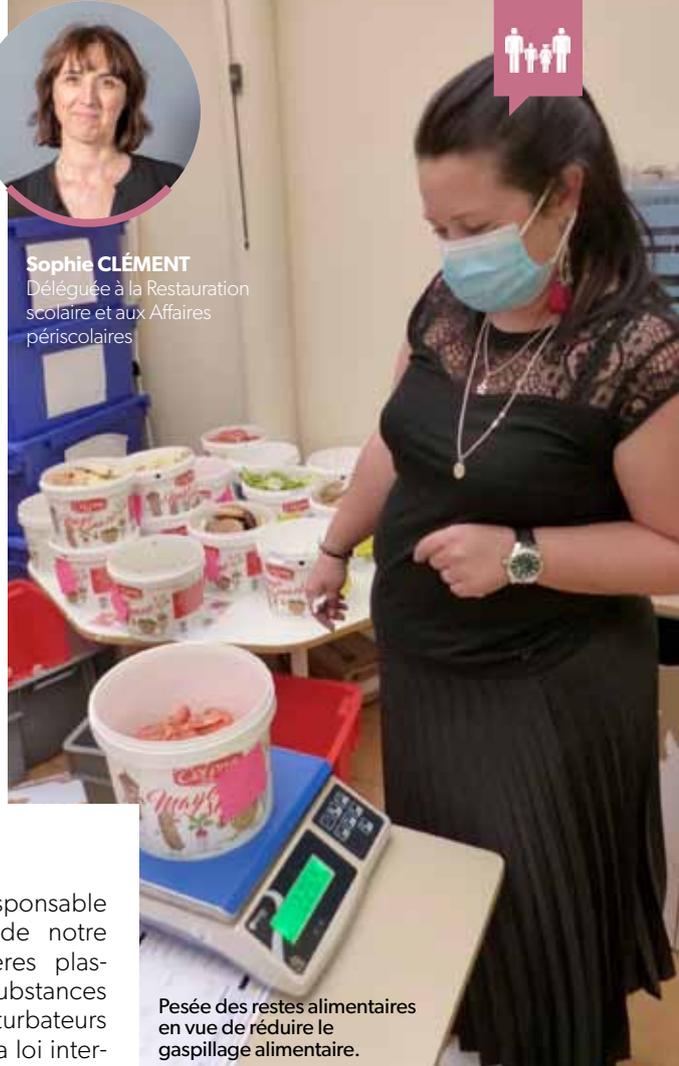
Manger moins de viande est meilleur pour la santé, l'environnement (effets de l'élevage intensif), et le goût. C'est en s'appuyant sur ces principes que la loi impose à la collectivité de servir un repas végétarien par semaine. La démarche vise à privilégier une consommation de viande moins importante mais de meilleure qualité. La ville de St-Orens propose déjà depuis plusieurs mois ce type de menu.

• Des produits durables et bio

A compter du 1^{er} janvier 2022, 50% de produits durables devront être intégrés dans les menus dont 20% de denrées issues de l'agriculture biologique. Cette obligation est déjà en place dans nos cantines avec un produit bio ou équitable proposé chaque jour.

• Suppression des produits en plastique jetable

Le plastique jetable est responsable d'une pollution importante de notre environnement, et les matières plastiques peuvent contenir des substances reconnues comme des perturbateurs endocriniens, c'est pourquoi la loi interdit les pailles, assiettes, couverts, gobelets... ainsi que les bouteilles d'eau en plastique depuis le 1^{er} janvier 2020. A Saint-Orens, lors des pique-niques, les sacs à dos de nos écoliers contiennent des gourdes. Les barquettes de cuisson et les contenants alimentaires en plastique devront à



Pesée des restes alimentaires en vue de réduire le gaspillage alimentaire.

leur tour disparaître de la restauration collective en janvier 2025. Pour y remédier la Municipalité a décidé, dès 2022, d'équiper le réfectoire de l'école Henri Puis élémentaire d'un self. Les autres groupes scolaires en seront dotés les années suivantes. ■

LES MENUS SCOLAIRES À LA SEMAINE

Depuis la rentrée de septembre, les menus sont présentés à la semaine, et non plus au mois. Cette nouvelle formule plus détaillée facilite la présentation des allergènes et permet de repérer aisément les produits BIO, régionaux, viande bovine française et pêche durable.

Menus Cantine Scolaire
de Saint-Orens de Gameville

du 01 NOVEMBRE AU 05 NOVEMBRE 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JÉUDI	VENDREDI
TOUSSAINT	Betteraves 10-12 Paupiette de Veau 1-6 Petits Pois Carottes 1-7 Yaourt aux Fruits 7	Salade Verte Mimollette 7-10-12 Filet de Poisson Meunière 1-4-7 Parée de Brocolis 7 Compote	Céleri Rémoulade 3-9-10 Roi de dinde au jus Coquillettes BIO au Beurre 1-7 Fromage 7 Fruit	Tarte Tomate Chèvre 1-3-7 Cuisse de Poulet Rôtie Poêlée de Légumes 7 Fruit BIO

1 Céréales contenant du gluten
2 Crustacés
3 Œufs
4 Poissons
5 Arachides
6 Soja
7 Lait
8 Fruits à coque
9 Céliak
10 Moutarde
11 Graines de sésame
12 Sulfites
13 Lupin
14 Mollusques

Bio
Produits Régionaux
Viande Française
Pêche Durable

Information Consommateurs Règlement UE n°1169/2011
Les allergènes cités sur les menus sont identifiés au moment de leur impression papier.
Ces premières informations susceptibles d'évoluer ne remplacent en aucun cas servir de base de référence pour une gestion des allergies.
Menus sous réserve de modifications pour des impératifs techniques.

Élections du nouveau Conseil municipal des enfants

François UBÉDA
Délégué à la Jeunesse,
au Conseil Municipal
des Enfants et au Conseil
Municipal des Jeunes



Un grand nombre d'enfants des écoles élémentaires se sont portés candidats à l'élection des jeunes conseillers.



Bravo aux nombreux candidats qui se sont lancés dans l'aventure ! François Ubéda, Conseiller délégué au Conseil municipal des Enfants, a supervisé l'organisation des élections dans les trois groupes scolaires

Ce n'est pas une campagne électorale comme les autres. En effet, il s'agit de désigner les 12 futurs conseillers qui siègeront au Conseil municipal des enfants (CME) pendant deux ans. Les enfants des classes de CM1 ont été sollicités dans les écoles pour proposer leur candidature à cette élection. Une trentaine de jeunes se sont lancés dans une véritable campagne électorale : création d'une affiche, présentation de leur candidature, tout cela dans le cadre des CLAE avec l'aide bienveillante d'Alexis LELORAIN, animateur du CME. L'élection a lieu au mois d'octobre, tous les écoliers des trois groupes scolaires, soit presque 800 votants, se sont rendus aux urnes accompagnés de leurs professeurs. A cette occasion, de véritables bureaux de vote ont été reconstitués. Les résultats ont été dépouillés par de très jeunes assesseurs ! Les nouveaux élus se verront remettre l'écharpe tricolore lors de la cérémonie d'investiture prévue en décembre. En attendant, pour les candidats qui ont tenté l'aventure, ils auront eu le plaisir de connaître une expérience concrète de la démocratie. Une expérience qu'ils pourront continuer s'ils le souhaitent, en participant aux commissions citoyennes. Ces séances se dérouleront en partenariat avec les CLAE élémentaires de l'Amicale Laïque. ■

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS) A REPRIS

Le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a repris pour l'année scolaire 2021, d'octobre à début juin 2022. Le CLAS s'adresse aux enfants et aux jeunes dont l'acclimatation au milieu scolaire n'est pas toujours aisée.

L'accompagnement des enfants se déroule en deux temps :

- un temps pour conseiller, encourager, s'organiser dans son travail personnel
 - un temps d'épanouissement pour favoriser la réussite
- Les enfants sont accueillis en petits groupes en dehors des heures de classe par des accompagnateurs formés.

Ce dispositif est mis en œuvre par l'association Amicale Laïque en lien avec les équipes enseignantes, la coordinatrice du CLAS, et les parents qui sont associés à cette démarche.

Le CLAS est proposé aux enfants des trois écoles élémentaires de la ville et des jeunes des deux collèges de Saint-Orens. ■

Renseignements : beatrice.marin@mairie-saint-orens.fr





Le Point d'Accueil Numérique au service de tous les Saint-Orennais

La fracture numérique décrit les inégalités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Cette fracture entraîne un nouveau type de handicap : l'illectronisme, qui touche 17 % de la population française.

Afin de rapprocher le numérique du quotidien de tous les Saint-Orennais, la municipalité propose le Point d'Accompagnement Numérique pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne.

Le CCAS vous accompagne vers l'autonomie numérique dans vos démarches du quotidien : CAF, caisse de retraite, service des impôts, CPAM, etc, et aussi dans vos démarches liées à l'emploi : recherche d'emploi sur le site de Pôle Emploi et mise en page d'un CV ou d'une lettre de motivation.

2 créneaux d'accompagnement :

lundi de 14h à 17h : démarches administratives du quotidien

jeudi de 14h à 17h : démarches liées à l'emploi ■

Accompagnement gratuit sur rendez-vous : 05 61 39 54 05
Pôle Municipal Entreprises Emploi - 2 rue des Mûriers - bât. A

GUICHET FAMILLE : UN SEUL JOUR DE CARENCE EN CAS D'ABSENCE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2021, l'équipe municipale a souhaité modifier le Règlement du Temps Périscolaire Méridien concernant les jours de carence appliqués en cas d'absence des enfants.

Depuis la rentrée scolaire 2021, le délai de carence a été ramené à un jour au lieu des deux jours initialement prévus, et ce quel que soit le motif d'absence : fermeture de classe, enseignant absent ou enfant absent.

Le règlement du Temps Périscolaire Méridien est disponible sur le site Internet de la Ville de Saint Orens de Gameville (articles 7 et 8) : <https://www.ville-saint-orens.fr/education/guichet-famille/313-inscriptions-guichet-unique-famille>

Tutoriel pour se connecter au Portail Famille

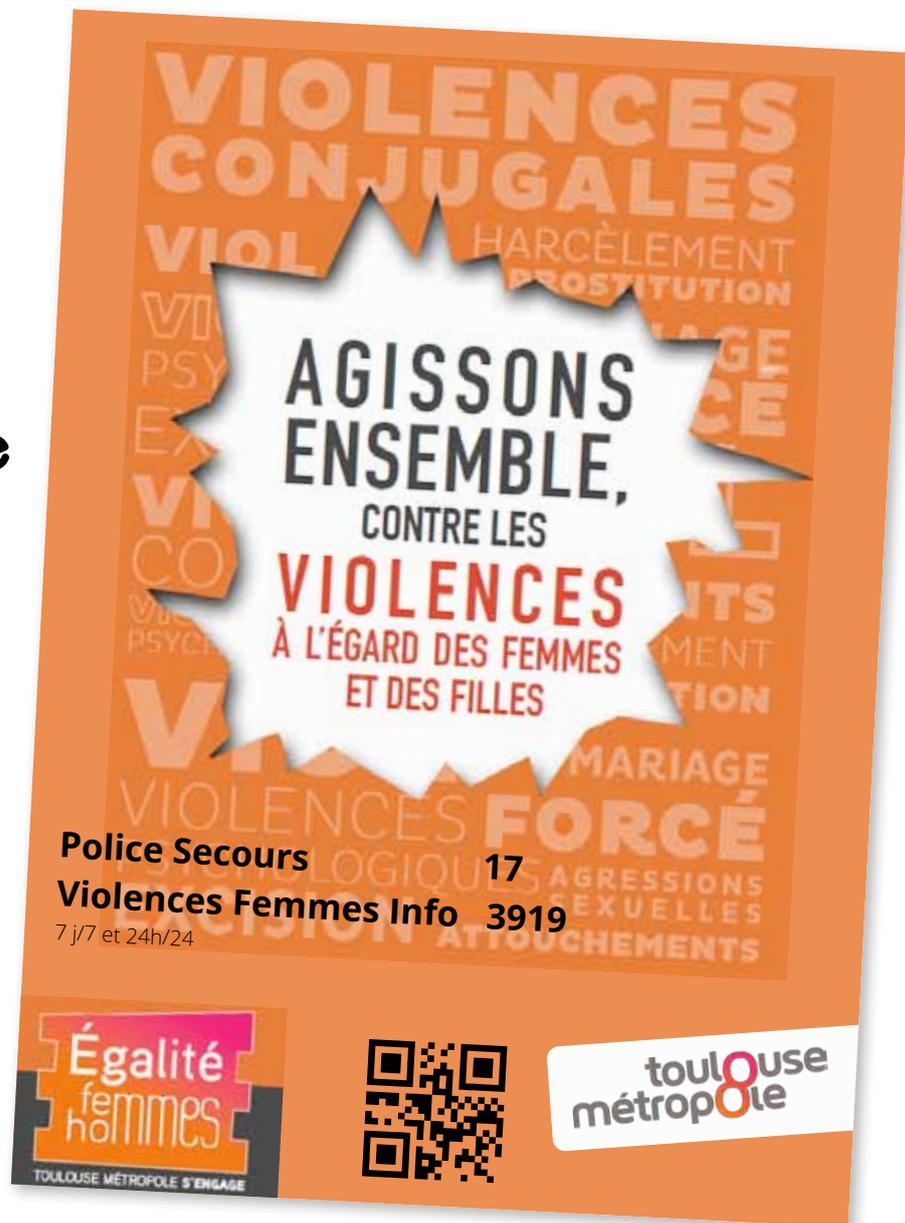
Un guide est disponible sur le site Internet de la Ville pour vous simplifier l'accès au Portail Famille V3 : <https://www.ville-saint-orens.fr/education/guichet-famille/559-le-portail-famille>



Le service guichet famille vous accueille tous les jours au Centre Technique Municipal pour vous aider dans vos démarches, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. ■

Contact :
05 61 14 88 72 - guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Le 25 novembre, portons une touche de orange contre les violences faites aux femmes



Pour la journée nationale de Lutte contre les violences faites aux femmes prévue le **jeudi 25 novembre 2021**, la ville de Saint-Orens s'associera à Toulouse Métropole (CMSPD) pour une semaine de sensibilisation sur l'ensemble du territoire toulousain et fera rayonner pour l'occasion la couleur orange dans toute la ville pendant une semaine.

Cet orange est la couleur officielle du 25 novembre, Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes des Nations Unies: c'est le « Orange Day ».

La Mairie de Saint-Orens s'associe à la campagne « **Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles** ».

Pour ce faire, l'ensemble des acteurs, commerçants, collègues, lycée, groupes scolaires, services de la ville, salles de sports et associations sportives, culturelles et de loisirs ont été sollicités pour diffuser cette information et exposer dans leurs locaux des affiches de sensibilisation.

L'objectif est d'œuvrer ensemble pour faire avancer d'une part la protection des femmes, et d'autre part, de sensibiliser contre toutes les violences intrafamiliales afin de protéger les enfants.

Le 25 novembre, vous êtes tous invités à porter une touche orange pour montrer votre mobilisation. ■

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

toulouse métropole

Victimes ou témoins : Réagissez !

BESOIN D'AIDE ?
APPELEZ LE
3919
*Appel anonyme et gratuit.





Goûter de fin d'année et colis offerts à nos aînés



Quel plaisir de retrouver le goûter de fin d'année après l'annulation de celui de l'an dernier en raison de la crise sanitaire ! Cette rencontre prévue le vendredi 3 décembre constitue un des temps forts pour les Saint-Orennais de plus de 80 ans.



Le goûter de fin d'année festif et musical est l'occasion de se retrouver pour partager un moment chaleureux. Pour l'occasion, les élus et les membres du Conseil d'Administration du CCAS seront accompagnés des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

Pour participer au goûter festif et à son bal musette le vendredi 3 décembre à 14h30 à l'Espace Lauragais, et recevoir le colis offert aux personnes de 80 ans et plus de la commune, il suffit de répondre au courrier adressé par voie postale en s'inscrivant, d'ici le vendredi 19 novembre, auprès du CCAS.

A Saint-Orens, les élus, les référents de quartiers et les agents municipaux s'occupent aussi de celles et ceux qui ne pourront pas se déplacer le 3 décembre : ils viendront leur remettre leur colis à domicile.

Concernant les deux EHPAD, les jardins de Rambam et Labouilhe, la distribution des colis auprès de leurs résidents sera également organisée lors des événements festifs prévus en décembre. ■

Pour plus de renseignements, contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 05 61 39 54 05

FORUM DES SENIORS : UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

La 3^e édition du Forum Seniors, organisée à l'Espace Lauragais le 8 octobre, a accueilli plus de 120 visiteurs, qui ont pu échanger de vive voix avec les nombreux exposants présents.

Aide à domicile, caisses de retraite, mutuelles, audioprothésistes, EHPAD, conciliateur de justice, CARSAT, La Poste... tout le spectre des services d'accompagnement pour bien vieillir était réuni pour répondre aux interrogations des seniors, tant dans les domaines de la santé et du bien-être que du droit et des démarches.

Les Saint-Orennais de plus de 60 ans ont également pu échanger avec Madame Dominique FAURE, Maire, Anicet KOUNOUGOUS, maire adjoint en charge des Affaires sociales et vice-président du CCAS, et Georgette PERAL, conseillère déléguée à la qualité de vie des seniors et au maintien à domicile, toujours ravis d'être au contact direct avec les habitants.

Si vous n'avez pas pu assister au Forum des Seniors, contactez le Réseau Gérontologique pour obtenir des renseignements au 05 61 39 54 05. ■



Seniors : des ateliers gratuits pour bien vieillir

Le réseau gérontologique de Saint-Orens propose deux nouveaux ateliers gratuits de prévention pour les plus de 60 ans : l'atelier EQUILIBRE pour pratiquer une activité physique adaptée, et l'atelier EUREKA pour la mémoire. Ces activités ont pour objectif de participer au bien vieillir des seniors en préservant leur qualité de vie et leur autonomie à domicile.

Les activités sont proposées par Midi Pyrénées Prévention, animées par des professionnels formés et certifiés et financées par les caisses de retraite (MSA / CARSAT). ■

**Ateliers sur inscription auprès du CCAS :
05 42 54 04 33**

**ATELIER
J'ÉQUILIBRE
MA FORME**

M2P
Midi-Pyrénées
Prévention

M2P organise des ateliers ouverts
aux jeunes de + de 60 ans !

Maryse et Paul découvrent le plaisir
d'une activité physique régulière !

POUR
**B I E N
V I E I L L I R**

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

MSA santé
famille
retraite
services
Midi-Pyrénées Nord

Carsat Retraite
de Sécurité
au Travail
Midi-Pyrénées

MSA santé
famille
retraite
services
Midi-Pyrénées Sud

SÉJOUR DES SENIORS À LA GRANDE MOTTE AVEC L'ESPACE POUR TOUS



Pour la troisième année consécutive, l'Espace Pour Tous a organisé un voyage sénior du 18 au 22 septembre. Cette année, le groupe a séjourné sur la presqu'île du ponant à La Grande Motte au centre de vacances Belambra.

Le soleil était au rendez-vous avec au programme les visites de la maison du riz près d'Arles, Aigues Mortes, Sète avec balade en bateau, visite de l'Espace Georges Brassens et promenade au

Mont saint Clair et arrêt au Cap d'Agde au retour.

Le tout dans la joie et la bonne humeur !

Les 31 participants ont apprécié leur séjour. Une retransmission vidéo et photo sera organisée à la fin de l'année 2021 afin de préparer le prochain séjour ! ■

Renseignements : Espace Pour Tous - 05 61 39 54 03



L'accompagnement aux courses



Le CCAS de Saint-Orens accompagne les seniors faire leurs courses tous les mardis après-midi au Leclerc de Saint-Orens, et le 1^{er} jeudi du mois à Lidl.

Les bénéficiaires sont répartis en deux groupes A et B, véhiculés dans le bus de la ville entre 13h30 et 17h et accompagnés d'un ou deux bénévoles du Secours Catholique.

Cet accompagnement s'adresse prioritairement aux séniors. ■

Gratuit, sur inscription auprès du CCAS : 05 61 39 54 05

TÉMOIGNAGE :

« LA NAVETTE SENIORS ME SIMPLIFIE LA VIE »



Madame Grandmougin est une utilisatrice régulière de la navette seniors, ce service proposé gratuitement par le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans qui ne sont pas véhiculées.

« J'ai 75 ans, je viens de Lodève dans l'Hérault où je vivais depuis 18 ans dans une maison de trois étages. J'ai déménagé à Saint-Orens en mars pour me rapprocher d'une amie d'enfance. C'est elle qui m'a parlé de la navette séniors. Je l'utilise deux fois par semaine, comme le permet le règlement, pour aller chez le kiné, à la pharmacie ou chez le médecin. C'est un service fiable et régulier, assuré par Patricia qui est adorable et attentive ». ■

Si vous aussi, vous avez besoin d'être accompagné.e.s à des rendez-vous ou pour effectuer de petites courses, contactez le 05 82 08 35 00.

GEORGETTE A SOUFLÉ 100 BOUGIES !

Georgette Gayral, née Gorse, est née le 24 octobre 1921 à Toulouse. Mariée en 1945, elle a deux enfants, un garçon et une fille, et deux petits-enfants. Elle a suivi son mari dans ses déplacements professionnels et a ainsi vécu quatorze ans en Afrique. Revenue à Toulouse, elle a été infirmière à la clinique Ambroise Paré au bloc opératoire. Ces dernières années, elle s'était installée à Mazères dans l'Ariège près de sa fille. Il y a deux ans, elle a décidé d'elle-même d'entrer à la Maison de retraite de Labouillhe.

Le personnel de l'EHPAD et l'association des Amis de la Maison de retraite lui ont organisé une fête d'anniversaire avec gâteau, bougies, fleurs et cadeau. Madame le Maire Dominique Faure et Georgette Péral, Conseillère déléguée à la Qualité de Vie de nos Seniors, au Maintien à domicile, et aux relations avec les EPHAD, se sont joint au personnel de la maison de retraite pour célébrer les cent ans de Georgette, avec son splendide sourire ! ■





RENCONTRES VILLE & HANDICAP

15 - 28
NOVEMBRE



David RENVAZÉ
Délégué à l'Accompagnement
et la Valorisation du handicap,
ADAP, Handisport, Sports
adaptés et Inclusion dans la
transversalité des projets

11^{es} Rencontres Ville et Handicap : Ensemble, parlons citoyenneté



Exposition **JOUONS ! ENSEMBLE
CONSIDÉRONS NOS TALENTS !**



Journée de sensibilisation :
ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !



Exposition **CITÉ CITOYEN(NE)**

Les Rencontres Ville & Handicap ont pour objectif de sensibiliser et mobiliser le grand public sur les questions du handicap, de la différence et de l'ouverture à l'autre, afin de favoriser le « vivre ensemble ». Petits et grands, en situation de handicap ou non, venez profiter de plus de soixante événements qui se déroulent pendant ces Rencontres ! Conférences, spectacles, sport, activités ludiques et bien d'autres animations, les Rencontres Ville & handicap offrent une variété d'événements qui permettront à chacune et chacun de découvrir une exposition, un spectacle, de pratiquer une activité sportive ou de participer à une conférence. Tous les événements de ces Rencontres sont accessibles à tous les handicaps et sont gratuits. Certains événements mettent également à disposition des outils spécifiques : boucle magnétique, langue des signes française (LSF), audiodescription. ■

Renseignements :
05 61 39 00 00

À Saint-Orens

Du 15 au 22 novembre

Exposition CITÉ CITOYEN(NE)

L'exposition du collectif le petit cowboy pose ses valises à la mairie de Saint-Orens pour mettre en lumière les femmes et les hommes en situation de handicap qui s'engagent et participent à la vie de la Cité. Des parcours (d)étonnants à découvrir à l'accueil de la mairie !

Mairie et mairie annexe - Entrée libre

Du 22 au 28 novembre

Exposition JOUONS ! ENSEMBLE CONSIDÉRONS NOS TALENTS !

Dessiner sans les mains, jouer au ballon sans les yeux : l'exposition Jouons ! du collectif le petit cowboy présente un instantané festif et coloré de talents artistiques.

Objectif : présenter une vision positive du monde du handicap pour amener le regard à évoluer sur les différences.

Halle gourmande - Entrée libre

Lundi 22 et mardi 23 novembre

À Quint Fonsegrives

Journée de sensibilisation : **ENSEMBLE, ON EST PLUS FORTS !**

Saint-Orens s'associe à la commune de Quint-Fonsegrives pour proposer une sensibilisation au handicap aux élèves des écoles élémentaires pour apprendre en s'amusant grâce à la mallette pédagogique de LADAPT.

Salle de la Marne - 3 rue des Coteaux - Quint-Fonsegrives



Saint-Orens organise le 1^{er} Salon Emploi Handicap de la métropole

La crise sanitaire du Covid19 a durement touché l'économie du pays, et plus particulièrement l'emploi des personnes handicapées. C'est pourquoi, dans la période de relance économique actuelle, David Renvazé, conseiller municipal délégué au handicap, organise le 19 novembre 2021 le 1^{er} Salon Emploi Handicap sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap à Saint-Orens.

L'objectif du Salon Emploi Handicap est de favoriser l'accès à l'emploi en réunissant sur un même lieu les demandeurs en situation de handicap et les employeurs, et de renforcer ainsi la mobilisation des acteurs du handicap en entreprise et dans le secteur public en mettant l'accent sur les compétences des travailleurs handicapés, et non sur le taux d'emploi obligatoire dans les structures.

Vous êtes demandeurs d'emploi en situation de handicap, ou vous souhaitez vous former ?

Cric, DSI, Capgemini, Prométhée - Esat Occitan et Vignalis, Homefriend (groupe Veolia), Cap-Emploi, Le Tremplin, Laboratoires Pierre Fabre, Burger King, Alcis, Airbus SAS, Autonomia, ITEKWAY, SOLUC'EA, Envoi-Hands SAS, Promaid, service Emploi communal... plus d'une vingtaine de stands d'employeurs et d'organismes de formation de la Métropole seront présents sur le salon.

Des coachings seront également proposés pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap par le CRIC, Cap Emploi, Capgemini Engineering, l'Esat Occitan en partenariat avec l'AgaPei.

Vous êtes employeurs ?

Une conférence sous forme de table ronde sera proposée de 14h à 15h30 sur le thème : « Recruter les compétences d'un travailleur en situation de handicap ».

Ce salon dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap se tiendra pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

Salon Emploi Handicap - vendredi 19 novembre de 14h à 17h - Espace Lauragais
Renseignements : 05 61 39 00 00

OPÉRATION BRIOCHES : UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Comme à l'accoutumée, la Ville de St-Orens a soutenu l'Opération Brioches 2021 de la Semaine de la solidarité des Associations de l'Unapei. Elle était organisée sur notre commune par l'AgaPei qui gère plusieurs établissements accueillant des personnes en situation de handicap mental à Saint-Orens. Le stand de vente de brioches installée sur le marché de plein vent le samedi 16 octobre a permis la vente de 120 brioches et 14 paquets de briochettes. Ajoutée à 43 € de dons, cela représente une collecte de 727 €.

Un grand merci à vous tous pour votre participation à cette opération qui va permettre à l'AgaPei de financer du matériel, des interventions ou des sorties pour les personnes en situation de handicap mental.



1 500 personnes ont assisté à Rêve de Jeux, un évènement familial et intergénérationnel qui a fédéré les Saint-Orennais autour des valeurs de l'olympisme : excellence, amitié et respect. Des shows sportifs et artistiques tous plus spectaculaires les uns que les autres se sont enchaînés le vendredi 22 octobre, et le lendemain, associations et partenaires ont proposé des démonstrations et des initiations. Les enfants ont pu tester le samedi les disciplines qui les avaient fait rêver la veille !



Rêve de jeux : du show et de l'émerveillement à la MAM

Vendredi 22 octobre, 900 spectateurs ont assisté émerveillés à un show où performances artistiques et sportives se sont enchaînées pendant quatre heures : cirque, taekwondo, gospel, break dance, basket acrobatique, chant lyrique, hip hop, double dutch, ensemble de cuivres, etc... Dimitri Pavadé, athlète paralympique médaillé d'argent en saut en longueur au

Championnat du Monde 2019, et plus récemment aux Jeux Olympiques de Tokyo, a parrainé ce Rêve de Jeux. Par sa présence, il a incarné le trait d'union entre cet évènement festif et chaleureux, et les valeurs de performance et de dépassement de soi nécessaires aux sports et aux arts.

Tous les participants, sportifs comme artistes, se sont réjouis de cet évènement au format

atypique et transdisciplinaire qui a dignement célébré le label Terre de Jeux 2024 obtenu par la ville. Et la Maison des Activités Multidisciplinaires (MAM) a montré qu'elle pouvait accueillir des événements autres que sportifs avec cette aventure inédite qui a mêlé sports et arts pendant deux jours.

Le samedi après-midi, 600 personnes ont assisté à des démonstrations et se sont ini-



Madame le Maire Dominique Faure et Dimitri Pavadé, parrain de Rêve de Jeux.



Les skaters de Copain Copping.



Taekondo.



tiées à des disciplines aussi variées que le basket acrobatique, le roller, le breakdance, le cirque, etc...

Rêve de Jeux a donné le coup d'envoi des animations sportives que la Ville de Saint-Orens va proposer jusqu'aux JO de Paris 2024. Rappelons que la MAM de Saint-Orens est labellisée Centre de préparation olympique et qu'à ce titre, elle est susceptible d'accueillir des délégations internationales de badminton, tennis de table, judo ou taekwondo.

Merci à nos mécènes, aux sportifs, aux artistes et aux organisateurs qui ont célébré le label Terre de Jeux 2024 avec les Saint-Orennais. ■

Les Crazy Dunkers.

Photos © EPSO (Jocelyne SARIS, Guy SONILHAC, Isabelle CORNUT)



Le break dance du LAB.



Dee Dee Daniele.



Omar Hasan.

Altigone : les grands rendez-vous à venir

En novembre et décembre, on va rire et apprendre à Altigone !



©Aksel VARICHON

Vendredi 19 novembre à 20h30, Pablo Mira « dit des choses contre de l'argent » sur la scène d'Altigone. Le créateur du Gorafi, chroniqueur des « Grosses Têtes » sur RTL et de « Quotidien » sur TMC fait rire avec sa fausse arrogance et son cynisme déroutant. Durant le spectacle, vous adorerez le détester ou vous détesterez l'adorer !

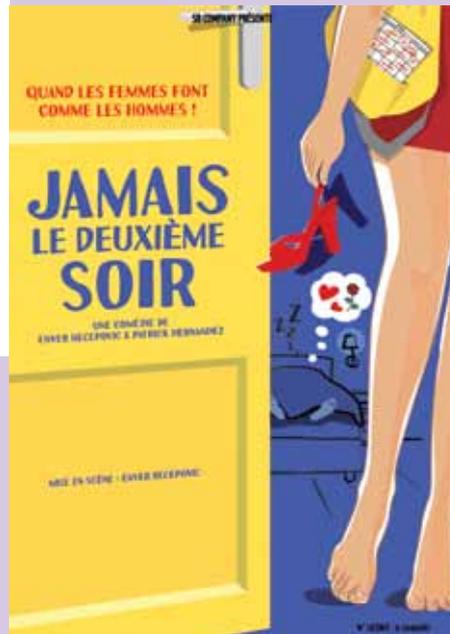


Lorant DEUTSCH sera « Romanesque » **vendredi 10 décembre à 20h30**. Ayant remporté un grand succès avec son roman éponyme en 2018, l'auteur et comédien décide de l'adapter en seul en scène. Lorant DEUTSCH nous emporte dans la folle aventure de la langue française pour mieux la comprendre et la savourer. Un spectacle alliant pédagogie et humour avec brio.



©BenjiSchauss

Altigone met les jeunes à l'honneur en cette saison 2021/22 ! Grâce à des Facebook Live durant la fermeture administrative, la salle avait mis en avant des jeunes artistes de la scène toulousaine, comme Blue Jay. Elle reviendra samedi **4 décembre à 20h30** à Altigone avec ses musiciens pour 1h30 de douceur et de voyage dans son bel univers musical.



Dernier spectacle de l'année : le réveillon du Nouvel An ! Un rendez-vous incontournable à Altigone pour clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur. **Le 31 décembre à 20h30**, « Jamais le deuxième soir » réinventera les relations amoureuses en inversant les rôles... Un verre de l'amitié sera également offert par Altigone pour fêter ensemble l'année écoulée et celle à venir.

OFFREZ DES PLACES À NOËL !

Quoi de mieux comme cadeau que des rires, des émotions, des voyages sans quitter son siège ? Pensez à acheter des places de spectacle à Altigone pour Noël !

(Re)découvrez sur le site internet www.altigone.fr toute la richesse de la programmation 2021/22. Comédies, drames, one-man-show, spectacle pour le jeune public... il y en a pour tous les goûts ! Vous serez sûr.e.s de faire plaisir à Noël...

Réservations sur le site internet ou par téléphone au 05 61 39 17 39
Ouverture de la billetterie du mardi au samedi de 13h30 à 19h



Concert de la Sainte-Cécile « l'Ensemble à Plectre de Toulouse »

DIMANCHE 21 NOVEMBRE À 16H À L'ÉGLISE DE SAINT-ORENS

Placé sous le bienveillant parrainage de la sainte patronne des musiciens, l'Ensemble à Plectre de Toulouse, dirigé par le Saint-Orennais Alain Corvocchiola, sera accompagné par Claude Delrieu, accordéoniste, et Jacques Andrieu, clarinettiste. Ce concert de la Sainte-Cécile réunira dans une formation inédite un ensemble et deux musiciens solos dans l'un des monuments patrimoniaux de la ville : un grand moment d'émotion à la croisée de l'histoire et de la musique vous attend.



L'ensemble à Plectre - Mandolines

Fondé en 1886 par des étudiants espagnols, l'Ensemble à Plectre de Toulouse est devenu l'un des orchestres de mandolines les plus importants d'Europe. L'ensemble A Plectre doit son nom au « Plectre » l'équivalent du médiator, accessoire de musicien servant à pincer les cordes des mandolines, banjos ou guitares. Cet orchestre est en effet constitué exclusivement de mandolines et de quelques guitares.

Claude Delrieu - Accordéon - Professeur de guitare à Saint-Orens

Auteur, compositeur, interprète, Claude Delrieu met en scène son propre rôle.

Avec son accordéon, il pratique l'humour décalé avec aisance. Authentique exagéré, provocation détournée, humour décalé ou dérision réaliste sont les ingrédients de cette musique aux racines diverses et inattendues. Il suit un cheminement très intuitif allant du rock patois (groupe tric trac) à la chanson (album solo « tes lapins »), en passant par la musique classique (duo Delrieu Pagès) ou improvisée (Duo « Dos à Dos » avec Philippe Gelda). Il croise, accompagne, partage des spectacles avec : Jean Pierre Beaudon, Michel Vivoux, Loïc Lantoine, Eric Lareine, La compagnie des musiques à Ouir etc..

Jacques Andrieu - Clarinette

Après des études de clarinette et de musique de chambre au Conservatoire

National de Région de Toulouse et l'obtention d'une médaille d'or en clarinette, il travaille avec Maître Guy Deplus de l'Opéra de Paris pendant plusieurs années. Professeur de clarinette dans la Région toulousaine, il devient Directeur de l'École de Musique Municipale de Saint-Orens de Gameville voilà plus de 30 ans. Il rejoint l'Ensemble de Clarinettes de Toulouse dont il devient rapidement le premier soliste. ■

**Concert gratuit sur réservation
au 05 61 39 56 69
ou christelle.mayran@mairie-saint-orens.fr**

**Dimanche 21 novembre à 16h à l'église
Nombre de places limité**

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE : PLEIN FEUX SUR LES PERCUSSIONS

Les élèves de Saint-Orens invitent les percussionnistes de l'école de musique de l'Union, sous la houlette de leur professeur, Thierry Bordier.

Avec vingt percussionnistes sur scène, le rythme et la dynamique seront présents.

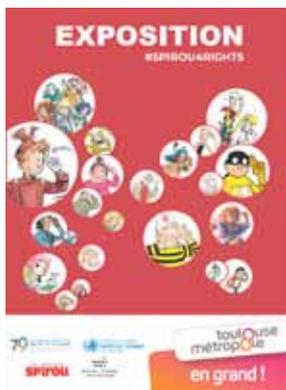
Ensembles de cuivres, de flûtes, de clarinettes, piano, guitare, cordes et piano célébreront le retour à la scène des petits (et des moins petits) artistes amateurs sur la scène d'Altigone.

**Dimanche 12 décembre 2021 à 17h - Altigone
Durée 1h30**



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LA MÉDIATHÈQUE SERA FERMÉE DU 24 DÉCEMBRE AU 1^{ER} JANVIER.
DANS LE CONTEXTE ACTUEL, LE PASS SANITAIRE ET LE PORT DU MASQUE SONT OBLIGATOIRES.



EXPOSITION #SPIROU4RIGHTS

Du 2 au 27 novembre

L'exposition « #SPIROU4RIGHTS » décline les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les Légendaires, Lucky Luke, Blake et Mortimer, le Chat ou encore le Marsupilami illustrent avec humour et ferveur les valeurs fondatrices

de la Déclaration et nous rappellent ce que sont le respect de l'autre, le refus de la tyrannie, la justice et la liberté.

Exposition réalisée par le journal SPIROU et le Haut-Commissariat aux Nations unies pour les droits de l'homme à l'occasion du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En partenariat avec Toulouse Métropole.



CAFÉ LITTÉRAIRE

Rencontre autour de Philippe Barbier et de son livre *L'art de rien : sur le fil de ma vie* (Éditions Quart monde, 2020) - Jeudi 18 novembre à 19h

Françoise Barbier, son épouse, et Jean Michel Defromont, tous deux volontaires permanents d'ATD Quart Monde, nous présenteront le parcours et l'œuvre de Philippe Barbier, décédé en juillet 2018.

Enfant placé, éducateur, puis volontaire permanent d'ATD Quart Monde et artiste sculpteur, Philippe Barbier a parcouru un chemin de vie sinueux fait d'épreuves et de richesses. Ce livre souligne l'importance de la création artistique pour s'affranchir des préjugés et faire des différences une richesse.

Son chef d'œuvre est exposé aux Nations Unies au Palais Wilson à Genève.

Rencontre animée par Brice Torrecillas et accompagnée de lectures musicales.



CONFÉRENCE HISTORIQUE

« Le Régent Philippe d'Orléans », un libertin et homme politique de talent à la tête de la France, par Jean-Pierre TEMPLE - Jeudi 9 décembre à 19h

Jean-Pierre Temple, Saint-Orennais, ancien professeur d'histoire passionné par la langue française, effectue des recherches historiques dont il s'inspire pour l'écriture d'ouvrages divers, mêlant fiction, intrigue et faits historiques, comme son titre « Vif argent ».

Entrée libre dans la limite des places disponibles



EXPOSITION « PETITS MONDES LUMINEUX »

Du 7 au 23 décembre

Cette exposition réalisée par l'association Les

bricoleuses propose des sapins qui accueillent dans leurs branches des livres, un traîneau à traction littéraire, une couverture de neige sous laquelle s'installer pour bouquiner, et d'autres surprises pour finir l'année entourés de livres et de poésie.

DÉAMBULATION POÉTIQUE POUR LES 9 MOIS-3 ANS

Mercredi 15 décembre à 10h

Lecture d'albums avec théâtre d'objets

Entrée libre sur inscription

LES PROCHAINES « PETITES HISTOIRES DU MERCREDI »

Pour les enfants de 18 mois à 4 ans à 10h30 (sur inscription)

- Claire raconte... : mercredis 24 novembre et 22 décembre
- Les lectrices de Lire et Faire lire racontent : mercredi 8 décembre

Entrée libre sur inscription

Routes métropolitaines : fauchage adapté, biodiversité préservée



Depuis 2017, Toulouse Métropole assure – également – l’entretien de 500 kilomètres de routes métropolitaines. Le fauchage qu’elle pratique – pour la propreté de ses abords et la sécurité – est adapté afin de préserver la biodiversité.

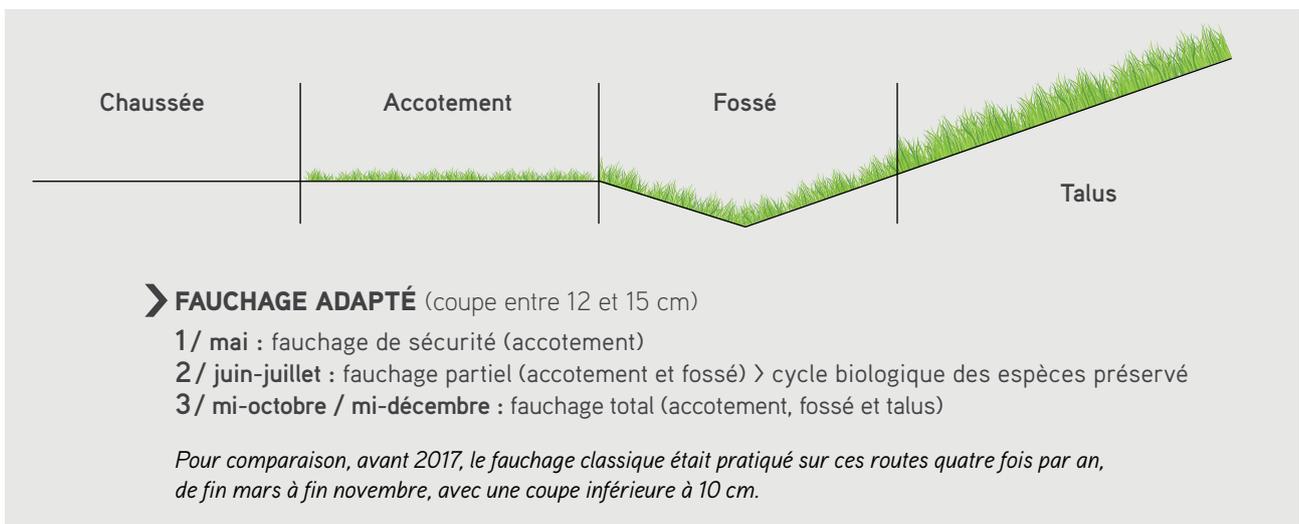
Les accotements, fossés et talus représentent au total près de 150 hectares de dépendances vertes. Comme tous les milieux naturels, ces espaces abritent une faune et une flore qu’il importe de protéger. Cinq espèces de plantes rares ont localement été recensées (rose de France, orchis lacté, renoncule à

feuille d’ophioglosse, céphalaire de Transylvanie et tulipe sauvage) par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Respectant l’interdiction de l’usage de produits phytosanitaires chimiques, Toulouse Métropole procède à un **fauchage dit «adapté»**, qui consiste à adapter la coupe des espèces végétales à leurs cycles de reproduction et de croissance. Contrairement au fauchage classique, il s’effectue de manière localisée, en trois temps, au rythme des saisons : au printemps une première coupe superficielle, une

deuxième au début de l’été et une troisième – coupe complète – entre la mi-octobre et la mi-décembre. Ce qui, en respectant également les cycles de pousse, respecte la vie végétale et animale (pollinisation, etc.) À noter que les hauteurs de coupe sont également relevées à plus de 10 cm afin d’empêcher la mise à nue des sols et de limiter la croissance rapide de plantes indésirables comme les chardons.

En savoir plus :
toulouse-metropole.fr

Aux abords de ces routes, les dépendances vertes :



La mairie à votre service

Hôtel de Ville

46, avenue de Gameville

Tel : 05 61 39 00 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.

Centre technique municipal (CTM)

10, rue du Négoce, ZA Champs-Pinsons

Tel : 05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison Petite Enfance

Rue du Centre

Tel : 05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au vendredi.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité / 2, rue Rosa Parks

Tel : 05 61 39 54 05

Courriel : accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. *Prise de RDV recommandée.*

Espace Altigone

Place Jean Bellières

Tel : 05 61 39 17 39

La billetterie d'Altigone est disponible.
www.altigone.fr

Service Affaires Générales

Mairie annexe, 46 avenue de Gameville, bureaux 4, 6 et 7

Tel : 05 61 39 54 00 ou 61 39 54 28

Courriel : etacivil@mairie-saint-orens.fr

Service Communication

Hôtel de Ville

Tel : 05 61 39 54 30

Service Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM, bureau n° 7

Tel : 05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf les vendredis des semaines paires : 8h – 12h30 uniquement).

Service Urbanisme Réglementaire

CTM

Tel : 05 61 14 88 44

Courriel : urba@mairie-saint-orens.fr

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30

Pour obtenir des renseignements, prendre RDV par téléphone ou mail. Le dépôt de documents se fait tous les matins au CTM.

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville

Tel : 05 61 39 00 00

Courriel : contact@mairie-saint-orens.fr

Candidatures par voie postale : Hôtel de Ville – 46, avenue de Gameville – 31650 Saint-Orens de Gameville

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone

05 61 39 27 39

mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Voir les modalités de fonctionnement du drive en page 28.

Service Emploi

2 rue des Mûriers - bât. A

05 61 39 54 02

emploi@mairie-saint-orens.fr

Espace Pour Tous

2 rue des Mûriers

05 61 39 54 03

espacepourtous@mairie-saint-orens.fr



L'URBANISME ÉVOLUE !

Au 1^{er} janvier 2022, toutes les démarches de demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire et d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et les déclarations d'intention d'aliéner se feront par voie dématérialisée. De plus amples informations seront disponibles prochainement sur le site internet de la commune ville-saint-orens.fr

La Commune de Saint-Orens vient d'adhérer à un nouveau service qui vous donne accès à un service public de grande qualité.

À partir de janvier 2022, la ville offre un nouveau service d'aide juridique et administrative aux habitants et aux professionnels de Saint-Orens.

Citoyens, commerçants, artisans, TPE, associations, posez vos questions administratives, juridiques ou fiscales aux experts de SVP en matière sociale, fiscale, affaires, immobilier...

Ils répondront gratuitement aux questions des particuliers sur la vie courante (logement, famille, santé, travail, argent...), comme aux questions des professionnels (suspension des loyers, fonds de solidarité, impôts locaux, subventions...).

UN RENSEIGNEMENT SUR VOS DROITS ?

Les réponses à toutes vos questions administratives, juridiques et fiscales

MAIRIE INFOS SERVICE

Pour vous : citoyens, commerçants, artisans, associations...



Consommation
Famille
Voisinage



Assurance
Emploi



Impôts
et taxes
Immobilier
Social



Reprise
économique
Aides aux
entreprises

Relations avec
les banques
Relations avec
le personnel
Affaires

CE SERVICE VOUS EST OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

SVP
INFORMATION
DÉCISIONNELLE



MEM'ORENS
ÉVÉNEMENTS

NOVEMBRE
/ DÉCEMBRE
2021

NOVEMBRE

CONFÉRENCE

Jeu. 18/11 à 14h30
«Grands lacs italiens
et Dolomites» / ALCA /
Espace Marcaissonne

**RENCONTRES VILLE
ET HANDICAP (P.24)**

Exposition CITÉ
CITOYEN(NE)
Du 15 au 22 novembre
Mairie et Mairie annexe

**Exposition JOUONS !
ENSEMBLE
CONSIDÉRON
NOS TALENTS !**

Du 22 au 28 novembre
Halle gourmande

**SALON EMPLOI
HANDICAP (P.25)**

Ven. 19/11 de 14h à 17h
Espace Lauragais

LOTO

Sam. 20/11 à 20h30
Saint-Orens Football
Espace Lauragais

**EXPOSITION SUR
LES CHAMPIGNONS**

Dim. 21/11 de 10h à 12h
et de 14h à 17h
SONE / Salle Jean
Dieuzaide

LOTO

Dim. 21/11 à 15h
Association Adim's
Espace Lauragais

**CONCERT DE
LA SAINTE CÉCILE (P.29)**

Dim. 21/11 à 16h
Ensemble à Plectre
de Toulouse
Eglise de Saint-Orens

GRANDE BRADERIE

Jeu. 25/11, ven. 26/11,
dim 27/11 de 10h à 19h
(17h dimanche)
Secours Populaire
Espace Marcaissonne

**ACCUEIL DES
NOUVEAUX
ARRIVANTS**

Ven. 26/11 à 18h30
Espace Lauragais

LOTO

Sam. 27/11 à 20h30
SOBAD
Espace Lauragais

**CONCERTATION
AUTOUR DU PROJET
MASSOT**

Lun. 29/11 à 18h30
Espace Lauragais

DÉCEMBRE

CONFÉRENCE

« Comment se
protéger contre
la fraude numérique ? »

Présentée par
M^{me} Magnani de
l'association Finances et
Pédagogie, à l'invitation
de Café'in
Jeu. 2/11 de 18h à 19h30

Salle Jean Dieuzaide,
Maison des Associations
Inscription au
07 83 15 32 01

GOÛTER DE NOËL (P.21)

Ven. 3/12 à 15h
Espace Lauragais

LOTO

Dim. 5/12 à 15h
Club des Aînés
Espace Lauragais

MARCHÉ DE NOËL

Sam. 11/12 de 9h à 12h
Dim. 12/12 de 9h30 à 18h
Atelier maquillage, photo
avec le Père Noël, conteuse,
jeux en bois, manège,...
GRATUIT
Marché de plein vent
Halle gourmande
Espace Lauragais

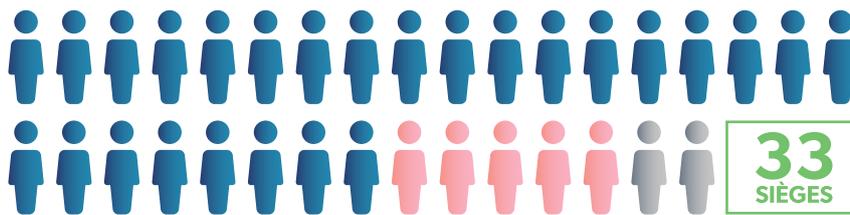


LES PETITS
NOUVEAUX

Prénom/Nom	Date de naissance
Pablo CHET INIGUEZ	24/08/2021
Ruben BRUÇO	27/08/2021
Jeanne MULLER	29/08/2021
Jade SAVIGNOL	30/08/2021
Ayden MONG GUILHOT	01/09/2021
Malone CROCHET	01/09/2021
Yanis TABIZATE	01/09/2021
Abel PULLÈS	04/09/2021
Noah MARIE	05/09/2021
Nora CHARRONT	08/09/2021
Alexandre ROUSSAUD	12/09/2021
Sacha FERNANDEZ	20/09/2021
Maéline BENOUVILLE	21/09/2021
Imran BELHAJ EL BAZ	24/09/2021
Noah NICOLAS	24/09/2021
Enzo BAGGA	07/10/2021
Livio DESJARDINS	08/10/2021
Jules MOROT	12/10/2021
Emma TILY	16/10/2021

ILS NOUS
ONT QUITTÉS

Prénom/Nom	Date de décès
Michel COURTEIX	03/09/2021
Blaise CORAZZINI CANTISANI	03/09/2021
Dolorés HERRERA veuve DURAN	04/09/2021
Régis BARIBEAU	12/09/2021
Elisabete RAVONINTSOA épouse CANONGE	21/09/2021
Maurice BOUYGUES	24/09/2021
Jean-Denis NGUYEN	24/09/2021
Raoul PEZOUS	27/09/2021
Pascal SIMEONE	03/10/2021
Jacques FARGES	12/10/2021
Amalia BERTON épouse BLOCHS	13/10/2021
Maria DE JESUS GUIMARAES épouse DE SOUSA SA MACIEL	20/10/2021
Gérard BLOCH	21/10/2021
Christian CALVAYRAC	22/10/2021
Michel CUCY	25/10/2021



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

Cette tribune nous permet de rétablir la vérité face à l'acharnement et la violence de l'opposition sur le sujet de la halle de Catala. Les attaques mensongères qui peuvent s'apparenter à de la diffamation sont éprouvantes et finissent par lasser les Saint-Orennais qui ne sont pas dupes.

Sur la concertation : dès le Conseil Municipal du 15 Décembre 2020, nous expliquions notre souhait de prioriser des projets éligibles à des subventions du plan de relance qui nous contraignait à déposer les dossiers très tôt et nous indiquions que les conditions sanitaires ne nous permettraient pas de faire de larges concertations publiques. Depuis, l'opposition municipale a été consultée à plusieurs reprises dans des commissions plénières dédiées à des échanges sur les grands projets et n'a jamais émis la moindre proposition ou opposition sur la réhabilitation de la halle Catala, l'ALAC association de quartier qui aura 50 ans d'existence en 2022 nous écrivait en Novembre 2020 son souhait de voir la halle fermée pour moins de nuisances et plus d'usages toutes saisons. Alors que la maison de projet est ouverte le samedi matin pour échanger avec les Saint-Orennais y compris sur les grands projets, alors que les élus de la majorité recevons tous les Saint-Orennais qui le souhaitent, le Collectif s'est « caché », il a fallu attendre qu'ils demandent à réserver une salle pour savoir qui était derrière et que nous puissions prendre l'initiative d'une rencontre.

Sur le fond : tout d'abord, nous respectons que les avis soient partagés ; les avantages d'une halle réhabilitée et laissée ouverte

et ceux d'une halle réhabilitée fermée avec des cotés en verre translucide en conservant le mur en brique et galets pour laisser une belle transparence, ont été largement évalués. De notre point de vue, le patrimoine bâti reflète architecturalement les modes de vie des différentes époques ; en perpétuelle mutation il a dû et su s'adapter aux évolutions des usages, répondre aux besoins de la société et être traité avec le savoir-faire technique qu'exige le bâti ancien. Rénover, valoriser et préserver la qualité patrimoniale sont nos priorités. Cette « halle » était à l'origine, une grange servant à préserver les fourrages des intempéries et son usage s'est modifié au fil des ans, c'est dans la nature des choses. Atout majeur pour la revitalisation d'un quartier qui doit composer aujourd'hui entre préservation et modernité, sa transformation est devenue nécessaire pour répondre aux besoins actuels de notre ville et offrir un meilleur cadre de vie à nos concitoyens : avec sa grande terrasse de 80m² la salle réhabilitée de 130m² permettrait de répondre en grande partie à de nouveaux besoins liés à l'évolution croissante de la population sur la commune, à une demande forte des associations, et de nouveaux usages (gym, danse, pratique pour les enfants du groupe scolaire de Catala, pérennisation des activités toute l'année, renforcement de la tranquillité du quartier).

Dans la continuité de la mise en valeur de la façade de la mairie ou de la création de l'Espace Lauragais ou de la réhabilitation de notre cœur de ville, la rénovation du Château, de la halle et du pigeonnier sera la fierté des habitants du quartier et de tous les Saint-Orennais !

A SAINT-ORENS LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

Dans le dernier Mem'Orens, nous vous faisons part de notre opposition au projet de fermeture de la halle Catala, que nous avons découvert au hasard d'une commission municipale le 23 juin. Nous ne cessons d'alerter Mme le Maire sur l'incompréhension et la colère des habitants de Catala. La halle est un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité, de jeux pour les enfants. La fermer et y ajouter une extension c'est supprimer cette liberté d'utilisation en remaniant le poumon de ce quartier sans l'avis de ses habitants. Lors du conseil municipal de Juin, le dialogue n'a pas été autorisé sur cette question. En septembre, nous avons à nouveau demandé l'arrêt du projet afin qu'une vraie concertation ait lieu. Madame le Maire nous a répondu que le sujet de la halle n'était pas à l'ordre du jour, et que les plus de 700 signatures sur pétitions ne valaient rien...

Le 30 septembre s'est tenue à Catala une réunion organisée par le Collectif de défense de la Halle. Cette assemblée de 80 personnes s'est prononcée contre la fermeture de la halle et contre la construction d'une extension.

Nous étions, élus de l'opposition, rassemblés pour partager ce moment de démocratie citoyenne, pour affirmer que nous n'avions pas été informés de ce projet, pas plus que les habitants.

Le 16 octobre, nous avons réuni une centaine de personnes autour de la halle, dans un moment convivial, afin de dire notre opposition à ce projet.

Nous vous demandons de continuer à apporter tout votre soutien aux habitants du quartier afin qu'une concertation réelle ait lieu.

Le Groupe À Saint Orens, le cœur de la ville c'est vous

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Nous étions présents lors de la réunion publique organisée par la mairie le 20 octobre à Catala. Pas une seule personne parmi les 120 présentes ne s'est prononcée en faveur de ce projet. Toutes les interrogations, incompréhensions, colères ont pu ainsi être exprimées à Mme Le Maire et ses équipes. Elles n'ont pas été entendues et la majorité municipale est restée sourde durant toute cette réunion instaurant une situation de blocage, ce que nous

regrettons. L'incompréhension des habitants sur l'absence totale de concertation et le refus absolu de dialogue sur ce projet dans les instances officielles prévues à cet effet doit être entendue et des réponses concrètes doivent être apportées.

Rachida ARADJ
Olivier ARTERO

WEEK-END AU CŒUR DE NOËL

PLACE DU 3 AVRIL 1790
& ESPACE LAURAGAIS

11

12

DÉC.

9h30

18h



Pour nos achats de Noël
CONSOMMONS LOCAL

Programme détaillé sur le site
www.ville-saint-orens.fr

COMITÉ DES FÊTES
VILLE DE SAINT-ORENS



Saint-Orens
de Gameville